

ATTENTAT KAMIKASE CONTRE UN DÉTACHEMENT DE L'ANP

1 MORT DÉPLORÉ À BORDJ-BADJI-MOKHTAR

Page 24

GENDARMERIE NATIONALE

**NORDINE
GOUASMIA
SUCCÈDE
À SMAÏL
SERHOUD**

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3915 | Lundi 10 février 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PROCÈS EN APPEL AU TRIBUNAL
MILITAIRE DE BLIDA

**TOUFIK
SE JUSTIFIE,
TARTAG
ABSENT...**

Page 24

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À ADDIS-ABEBA :

"LE RÉGLEMENT DES CRISES PASSE PAR LA SOLUTION PACIFIQUE"

Page 3



PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

**VERS LA TRANSFORMATION
PROFONDE DU SECTEUR
DE L'INFORMATION**

Page 5



PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

**L'ALGÉRIE PLACÉE
PAR L'OMS PARMİ
LES PAYS À RISQUE**

Page 4



8
mille places pédagogiques à combler à Aïn-Defla.

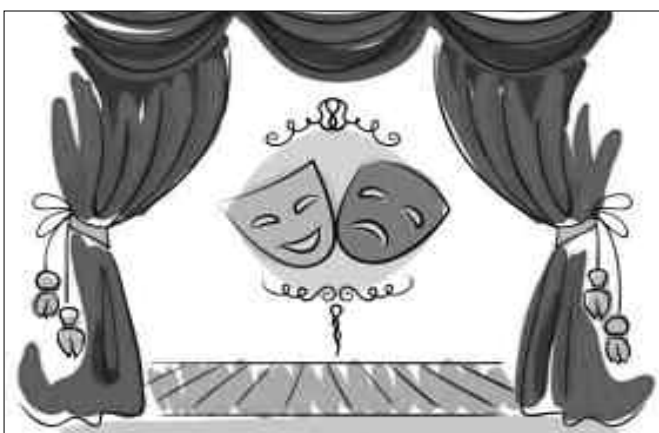
64
salles de soins réhabilitées dans la wilaya de Tipaza.

120
bâtisses classées "rouge" attendent d'être rénovées.

Bientôt une école publique de théâtre pour enfants à Oran

Une initiative visant la création d'une école publique d'initiation au théâtre a été lancée à Oran au profit des enfants, a-t-on appris lundi du directeur du Théâtre régional Abdelkader-Alloula (TRO). La future structure sera implantée au conservatoire municipal Ahmed-Wahby dans le cadre d'un partenariat entre le TRO et l'assemblée populaire communale (APC) d'Oran, a indiqué à l'APS Mourad Senouci.

"La formation sera animée tout au long de l'année en dehors du cursus scolaire des élèves", a-t-il indiqué, signalant que le plan d'action convenu débutera vers juin prochain avec la mise en place des premières classes expérimentales. La signature de la convention de collaboration entre le TRO et l'APC d'Oran pour la concrétisation de cette opération est prévu le 10 mars prochain, date coïncidant avec la commémoration de la 26^e année de la disparition du regretté dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994). Le Théâtre régional Abdelkader-Alloula est également investi dans la formation des jeunes talents parmi les étudiants universitaires et les troupes artistiques locales qui



bénéficient d'ateliers thématiques dédiés, entre autres, à "La conception et manipulation de marionnettes", à "L'expression corporelle" et à "L'interprétation".

Appel à la formation des animateurs des associations de théâtre amazigh



Des dramaturges et chercheurs en théâtre ont insisté samedi à Batna sur l'importance de la formation des animateurs des coopératives et associations de théâtre amazigh activant à travers le pays. Lors d'une conférence animée en marge du onzième (11^e) Festival culturel national de théâtre d'expression amazigh, les intervenants ont considéré que "les jeunes comédiens et metteurs en scène des associations et coopératives de ce genre de théâtre ont besoin de formation pour se perfectionner". La rencontre a évoqué l'histoire du théâtre algérien avant et après l'Indépendance et son devenir à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des réseaux sociaux, outre les entraves à la production et la distribution théâtrales. Au total, seize (16) troupes théâtrales dont quatre des théâtres régionaux concourent durant cette onzième (11^e) édition du festival culturel national du théâtre d'expression amazighe, dont la clôture est prévue pour demain mardi.

Démissions en cascade au sein du nouveau CA du MCO

Formé lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue dimanche passé, le nouveau Conseil d'administration du MC Oran a déjà enregistré le départ de trois membres, soit la moitié de sa composante, a-t-on appris auprès de ce club de Ligue 1 de football. Il s'agit de l'ancien président, Tayeb Mahiaoui, et des deux anciens joueurs, Réda Acimi et Redouane Benzega. Du coup, il ne reste que trois membres dans ledit conseil, à savoir le nouveau président, Nacereddine Karaouezene, Youcef Djebbari et Nacereddine Bensedjirari.

Si Mahiaoui a motivé sa décision par son désir de se retirer complètement des affaires de l'équipe de football, lui, qui préside le club sportif amateurs. Acimi et Benzega semblent avoir vite cédés à la pression des supporters qui rejettent catégoriquement la nouvelle direction du club et revendiquent que ce dernier soit placé dans le giron de l'entreprise Hyproc Shipping company. Cela se passe au moment où l'opération de passation de consignes entre le nouveau président, Karaouezene et son prédécesseur, Ahmed Belhadj, dit Baba, n'a



pas eu lieu comme prévu lors de l'AG des actionnaires qui avait plébiscité le premier nommé, devenu nouvel actionnaire dans la société sportive par actions du MCO, après avoir racheté les parts de l'ancien président Larbi Abdelilah.

KAMEL REZIG

"Le ministère a lancé l'alerte générale aux laboratoires de contrôle au niveau des points frontaliers, portuaires et aéroportuaires nationaux à l'objet de renforcer le contrôle de tous les produits importés depuis l'étranger conformément aux directives du président de la République."



D
I
X
I
T

Il veut connaître le sort de son coq saisi par la... police

Un citoyen d'El-Biar à Alger a lancé un appel dans une vidéo sur les réseaux sociaux pour connaître le sort réservé à son coq, saisi par la police suite à une plainte déposée à son encontre pour tapage.

Après que le coq ait été saisi (non sans mal) par les policiers, le citoyen affirme n'avoir aucune nouvelle de son animal interpellé par les forces de l'ordre.

"Je n'ai aucune idée où il est. Je suis allé au commissariat le lendemain pour m'enquérir de mon coq. Les policiers sur place m'ont dit qu'ils n'ont reçu aucun coq", affirme le citoyen qui lance un appel pour récupérer son coq saisi illégalement par la police.

Sacrée championne du monde d'aviron indoor à... 86 ans

Belle histoire et monstrueux exploit ce samedi 8 février à Paris ! Madeleine Guillon, 86 ans, a remporté les championnats du monde d'aviron indoor dans la capitale. Une victoire et un sacre historiques. En réalisant 2000 mètres en 11 minutes et 23 secondes, Madeleine Guillon a remporté les championnats du monde d'aviron indoor samedi à Paris. La Française, âgée de 86 ans, a créé l'exploit devant de nombreux supporters. Félicitations Madeleine !, Nous sommes fiers d'être Civraisien, Bravo à toute l'équipe de l'A.S.S.T. ont commenté ses fans sur une page Facebook créée pour l'occasion.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À ADIS-ABEBA :

"Le règlement des crises passe par la solution pacifique"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche à Addis-Abeba, que l'Algérie s'attèlera "toujours et inlassablement" au soutien des efforts visant l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Président Tebboune prend part à Addis-Abeba à une réunion à huis clos précédant le sommet de l'UA. Au cours de son allocution prononcée à l'ouverture de la 33^e session ordinaire du sommet des chefs d'État et de gouvernement africains, qui se tient dans la capitale éthiopienne, il a ainsi affirmé à propos des crises qui secouent le continent africain : "Notre expérience réussie conforte notre conviction que le règlement des crises dans notre continent passe par la solution pacifique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale, loin de toute immixtion étrangère". Partant de "cette profonde conviction, l'Algérie s'attèlera, toujours et inlassablement, au soutien des efforts visant l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique", a explicité le Président Tebboune. "Nous continuerons à appuyer les initiatives tendant à résoudre les conflits, défendre les causes justes des peuples militant et combattant pour le recouvrement de leurs droits fondamentaux et l'exercice de leur droit à l'autodétermination, principalement la cause palestinienne", a-t-il souligné. "Sur tous ces fronts, l'Algérie n'a eu de cesse d'apporter sa contribution multiforme aux efforts consentis pour le rétablissement d'une stabilité durable en Afrique, en particulier au Sahel, que ce soit au niveau bilatéral ou par le biais de mécanismes tels que le Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc) ou l'Unité de fusion et de liaison (UFL) ou encore à travers le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT)", a souligné le chef de l'État. Dans ce sens, il a annoncé que "la contribution de l'Algérie sera renforcée dans les prochains mois, notamment à la faveur de l'évaluation des mécanismes susmentionnés, de même que son rôle dans la mise en œuvre de l'Accord de paix au Mali". "A cet effet, je tiens à souligner que nous sommes résolus à continuer à apporter notre pierre à l'édifice du processus de paix et de réconciliation nationale au Mali et à œuvrer à la levée des obstacles susceptibles d'entraver l'application de l'Accord de paix, issu du processus d'Alger", a-t-il soutenu.

"L'Algérie pour l'arrêt de toutes les ingérences en Libye"

S'exprimant toujours à propos de la Libye avec laquelle l'Algérie partage une longue frontière et un destin commun, le chef de l'État a qualifié la situation dans ce pays de "dramatique", précisant qu'elle "continue de susciter l'inquiétude de l'Algérie". "Le peuple libyen frère ne mérite pas les souffrances qu'il endure aujourd'hui. C'est pourquoi, l'Algérie, fidèle à sa tradition diplomatique, a proposé d'abriter le dialogue entre les frères libyens, comme



affirmé à Berlin et, plus récemment, à Brazzaville, lors du sommet du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, tenu sous le patronage de mon frère le Président Denis Sassou Nguesso", a indiqué le chef de l'État. Dans le même sens, il a souligné que "l'Algérie, qui plaide pour l'arrêt de toutes les ingérences en Libye, appuie fortement les efforts continus pour mettre fin durablement aux hostilités et réunir les conditions du dialogue entre les frères libyens, unique et seul moyen de parvenir à une issue à la crise et d'éviter à ce pays africain d'être le théâtre des rivalités entre États". "Notre monde semble confronté aujourd'hui à des défis inédits comme s'il s'éloignait des repères du Droit international et cadres multilatéraux qui avaient guidé la communauté internationale et permis de préserver la paix et la sécurité internationales, et au vu de sa vulnérabilité, notre continent subit souvent les contre-coups des chocs déstabilisateurs affectant le monde", a ajouté le chef de l'État. S'exprimant sur la crise du Sahel, il l'a qualifiée de "triste et regrettable illustration", relevant que "la stabilité déjà fragile dans des pays tel que le Mali s'est subitement dégradée au lendemain de la crise en Libye, sans parler du Niger qui n'a pas échappé, comme nous le savons tous, aux attaques meurtrières contre son armée". Il a indiqué qu'avec la recrudescence des attaques terroristes sanglantes au Burkina Faso et autres tentatives d'attentats dans des pays sahéliens, l'instabilité a fini par gagner tout le Sahel en dépit des efforts courageux des pays concernés. Le Président Tebboune a également réitéré la solidarité de l'Algérie avec les pays du Bassin du lac Tchad qui font face, a-t-il dit, avec le même courage et détermination, aux actes subversifs de Boko Haram à travers la Force multinationale mixte, saluant en même temps les efforts et sacrifices de ces pays affectés par cette violence barbare. "Je salue également les initiatives prises récemment pour développer les stratégies de lutte contre le terrorisme au Sahel, tant au niveau militaire que sur le plan politique, économique et diplomatique", a-t-il ajouté.

"L'Algérie jouera, dorénavant, pleinement son rôle en Afrique et dans le monde"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé que "la nouvelle Algérie en édification demeurera fidèle à ses principes et engagements et jouera, dorénavant, pleinement son rôle en

Afrique et dans le monde". Le Président Tebboune a exprimé l'engagement de l'Algérie à contribuer "plus efficacement" au développement du continent africain.

"Notre expérience réussie conforte notre conviction que le règlement des crises dans notre continent passe par la solution pacifique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale loin de toute immixtion étrangère", a-t-il dit, après avoir rappelé la tragique décennie par l'Algérie dans les années 90.

"Tout comme durant sa Guerre de libération nationale, l'Algérie a hautement apprécié, dans ces moments difficiles, la solidarité des pays africains frères et c'est pourquoi elle n'a jamais failli à ses engagements à l'égard de l'Afrique, même dans les périodes les plus dures de son histoire", a-t-il ajouté.

Le Président Tebboune a confirmé l'attachement de l'Algérie à "appuyer les initiatives tendant à résoudre les conflits, défendre les causes justes des peuples militant et combattant pour le recouvrement de leurs droits fondamentaux et l'exercice de leur droit à l'autodétermination, principalement la cause palestinienne".

Le président Tebboune a souligné qu'aujourd'hui, "grâce à l'énergie salvatrice de son peuple et de sa jeunesse, l'Algérie est engagée dans une nouvelle ère pour la consolidation de sa démocratie et la réunion des conditions adéquates à son essor". Il a évoqué dans ce sens les perspectives qui s'ouvrent à l'Algérie, "résolument décidée à changer son système de gouvernance et à construire un Etat garantissant la justice sociale et la suprématie de la loi" et qui s'appuie, après l'élection présidentielle du 12 décembre dernier, à aller de l'avant dans le processus de réformes politiques, économiques et sociales.

Il s'agit, a expliqué le président de la République, de "réaliser le changement escompté et construire une nouvelle Algérie forte, sereine et prospère, basée sur une gouvernance de transparence, la moralisation de la vie politique et la consolidation des libertés individuelles".

Annnonce de la création d'une agence algérienne de coopération internationale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé dimanche à Addis-Abeba sa décision de créer une "agence algérienne de coopération internationale à vocation africaine". Elle sera destinée à renforcer la coopération de l'Algérie avec les pays voisins,

notamment avec les pays du Sahel, rapporte l'APS.

"J'ai décidé la création d'une Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (Aldec) à vocation africaine", a en effet déclaré le Président Tebboune.

Cette agence aura pour principale mission "la concrétisation sur le terrain de notre volonté de renforcer l'aide, l'assistance et la solidarité avec les pays voisins, notamment les pays frères au Sahel", a-t-il souligné.

Selon le chef de l'État, "tous les domaines de coopération seront couverts par cette agence qui sera dotée de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions à travers la réalisation de projet concrets et utiles".

Il s'est engagé, à ce titre, à suivre "personnellement" les programmes de cette nouvelle agence et à s'efforcer de "placer à sa tête une personnalité ayant les compétences et le savoir-faire requis pour la réalisation de notre aspiration à une solidarité fraternelle".

"L'Algérie ne saurait ignorer les pays frères et voisins"

Pour le Président Tebboune, la création de cette agence s'inscrit dans le cadre de sa volonté "d'imprimer une nouvelle dynamique à la coopération internationale de l'Algérie, notamment en direction des pays frères en Afrique et au Sahel".

"L'Algérie ne saurait ignorer les pays frères et voisins, encore moins le continent africain dont elle est partie intégrante et le prolongement naturel. Cette africanité nous l'avons quelque peu occulté, ces dernières années, car nous étions focalisés sur nos affaires intérieures, mais nous sommes aujourd'hui résolus à y revenir, rapidement et fortement, dans le cadre renouvelé de l'Union africaine et au niveau des relations bilatérales", a-t-il affirmé.

Le président de la République a réitéré, à l'occasion, la disponibilité de l'Algérie à "contribuer au renforcement de l'intégration régionale et aux efforts permettant à notre continent de prendre en charge lui-même ses problèmes et d'en finir avec sa marginalisation dans les relations internationales et l'économie mondiale pour prendre son destin en main et s'approprier son processus de développement dans toutes ses dimensions".

Il a rappelé, dans ce contexte, "l'intérêt suprême accordé par l'Algérie aux projets structurants", citant, à ce propos, la Route transsaharienne, la Dorsale transsaharienne à fibre optique et le Gazoduc Nigeria-Algérie. Cet intérêt, a-t-il poursuivi, "n'est que la preuve de sa volonté de faire de l'intégration régionale une réalité".

Le chef de l'État a salué, par la même occasion, "les pas importants franchis par notre continent dans le processus d'intégration africain, notamment à la faveur de l'entrée en vigueur de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine et de la poursuite de la concrétisation des projets visant l'intégration régionale et le renforcement de l'infrastructure au titre de l'initiative du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique".

L. B.

PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

L'Algérie placée par l'OMS parmi les pays à risque

L'OMS a identifié 13 pays prioritaires dans la région, qui, en raison de leurs liens directs ou du volume important de voyages vers la Chine, doivent être particulièrement vigilants à l'égard du nouveau coronavirus.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L'Algérie a été placée, mercredi, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans cette liste des treize pays prioritaires sur le continent d'Afrique, devant être "particulièrement vigilants" à l'égard du coronavirus de Wuhan, ayant entraîné la mort de plus de 800 personnes en Chine. L'OMS indique que l'Algérie faisait partie des pays ne disposant pas du "matériel essentiel dont elle a besoin pour effectuer des tests sur un nouvel agent pathogène". "L'OMS a identifié 13 pays prioritaires dans la région, qui, en raison de leurs liens directs ou du volume important de voyages vers la Chine, doivent être particulièrement vigilants à l'égard du nouveau coronavirus", a indiqué l'OMS dans un communiqué diffusé le 5 février. Seul pays d'Afrique du Nord, l'Algérie figure dans cette liste aux côtés de pays tels que l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le RD Congo, l'Ouganda, le Ghana, le Nigeria, le Kenya, la Tanzanie ou encore la Zambie.

"Étant donné qu'il s'agit d'un nouveau virus, jusqu'au début de cette semaine, seuls deux laboratoires – l'un au Sénégal et l'autre en Afrique du Sud – disposaient des réactifs nécessaires pour tester les échantillons et ils ont servi de laboratoires de référence pour les pays de la région", a indiqué l'OMS, ajoutant que "quatre autres pays (le Ghana, Madagascar, le Nigeria et la Sierra Leone) ont désormais indiqué qu'ils pouvaient également effectuer des tests".

"L'OMS envoie des kits à 29 laboratoires de la région, ce qui leur permettra de disposer d'une capacité de diagnostic du nouveau coronavirus et de pouvoir



également tester des échantillons provenant des pays voisins", a annoncé l'OMS. L'Algérie doit ainsi logiquement faire partie des pays bénéficiaires de l'assistance de l'OMS, ses propres capacités ne lui permettant pas d'être en mesure de dépister de manière autonome le coronavirus.

"L'OMS joue un rôle actif en aidant les pays à coordonner les efforts de préparation. Du personnel supplémentaire est arrivé dans sept des 13 pays, et d'ici la fin de la semaine, des équipes devraient être en place dans tous ces pays", a dans ce contexte annoncé l'OMS.

"L'OMS envoie du matériel de protection pour le personnel de santé, ainsi que des thermomètres et autre matériel essentiel pour le dépistage et le traitement des cas suspects dans les aéroports et autres points d'entrée", a également fait savoir l'organisation, ajoutant que "bien que les pays prioritaires soient les premiers domaines d'intervention de l'OMS, l'organisation soutiendra tous les pays de la région à se préparer au nouveau coronavirus".

"Un nouveau virus est toujours un défi et la plupart des laboratoires en Afrique ne disposent pas du matériel essentiel

dont ils ont besoin pour effectuer des tests sur un nouvel agent pathogène", a déclaré le docteur Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, citée par le communiqué.

"L'OMS travaille avec les pays pour augmenter rapidement la capacité de diagnostic du nCoV-2019. Il est essentiel que les pays de la région puissent détecter et traiter les cas graves au stade précoce, afin d'éviter une épidémie généralisée qui pourrait submerger les systèmes de santé fragiles", a ajouté la responsable.

"Pour se protéger contre le nouveau virus, l'OMS recommande une bonne hygiène des mains et des voies respiratoires, et des pratiques alimentaires saines. Il s'agit notamment de se laver les mains à l'eau et au savon ou de se frotter les mains avec un désinfectant à base d'alcool, de se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir ou sa manche lorsqu'on tousse ou éternue, d'éviter tout contact étroit avec une personne présentant des symptômes de grippe, de bien cuire les aliments en particulier la viande", préconise par ailleurs le communiqué de l'OMS.

R. R.

IMPACT DU CORONAVIRUS SUR LE COURS DU PÉTROLE

L'Opep appelle à réduire "davantage la production"

PAR RIAD EL HADI

L'Opep, coalition regroupant les États-membres de l'Opep ainsi que des pays alliés tels que la Russie, a recommandé de "maintenir l'accord de réduction de production de pétrole et de réduire encore plus la production dans l'objectif de contrer l'impact du coronavirus sur la demande pétrolière mondiale". C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab cité par l'agence Reuters ce dimanche.

Mohamed Arkab, qui préside actuellement l'Opep, a indiqué que "le Comité

technique conjoint de l'Opep+ a recommandé qu'une réduction supplémentaire de la production soit effectuée jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2020".

"L'épidémie du coronavirus a eu un impact négatif sur les activités économiques, notamment sur le transport, le tourisme et l'industrie, particulièrement en Chine et de plus en plus dans la région asiatique et progressivement à travers le monde", a en effet indiqué le ministre algérien, cité par Reuters.

"Par voie de conséquence cette épidémie a un effet négatif sur la demande pétrolière et sur les marchés pétroliers", a pré-

cisé M. Arkab, cité par El Moudjahid, expliquant qu'à cet effet le "Comité technique, réuni entre mardi et jeudi au siège de l'Opep à Vienne", a "recommandé de prolonger jusqu'à la fin de l'année 2020 l'accord actuel de réduction de la production".

Le comité a également recommandé de procéder à une réduction additionnelle de production jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2020, a indiqué M. Arkab, ajoutant qu'il "soutient les conclusions du JTC".

R. E.

GESTION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le ministère de l'Intérieur dévoile son dispositif

En application des orientations données par le président de la République lors du Conseil des ministres du dimanche 2 février 2020, le ministère de l'Intérieur dévoile sa stratégie pour combattre le terrorisme routier. Dans un communiqué publié sur son site internet, le département de Kamel Beldjoud annonce une série de dispositions à la fois préventives et répressives.

Cette démarche a pour objectif de "mettre en avant une action corrective contenant des mesures avec effets immédiats, d'autres inscrites dans la durée afin de cerner davantage les facteurs qui sont à l'origine des accidents routiers et d'en réduire d'autres dans le cadre d'une approche d'intervention multisectorielle", précise la même source.

Le dispositif annoncé se décline en quatre plans, juridique et administratif, infrastructures routières, inspections routière et enfin la sensibilisation et l'information des usagers de la routes.

Plans juridique et administratif :

*La criminalisation de tous les comportements irresponsables et imprudents sur les routes et notamment ceux qui touchent les transports collectifs et scolaires

*Le retrait, à titre conservatoire, des documents d'exploitation des transporteurs à l'origine des accidents routiers

*La mise en place au niveau de chaque wilaya d'un fichier recensant l'ensemble des conducteurs de transport de personnes et de marchandises pour des fins d'identification et du suivi des auteurs d'accidents

*Le recensement de tous les points noirs et sensibles dans lesquels la fréquence des accidents est importante

*La réactualisation des modes de recrutement des conducteurs en optant pour l'expérience et la bonne santé psychique

*L'actualisation de l'arsenal juridico-institutionnel qui régit la sécurité routière à travers un durcissement des mesures coercitives

*La mise en place d'un projet de prévention routière

Sur le plan de l'infrastructure routière

*Le réaménagement des routes expresses et l'accélération des travaux de réhabilitation routière dans les zones vulnérables

*La mise en place des dispositifs technologiques de contrôle sur les routes

*La généralisation de l'éclairage public et des radars sur les routes.

Inspection routière :

*Le maintien des opérations de contrôle et d'inspection de l'ensemble des signalisations routières

*Le renforcement des brigades mixtes et des inspections inopinées sur l'ensemble du réseau routier

*L'intensification des moyens modernes liés au contrôle technique des véhicules

*Le recours obligatoire à un deuxième conducteur sur les lignes de longue distance pour s'assurer de la bonne aptitude physique et mentale des conducteurs.

Les plans éducatif et informationnel n'ont pas été omis puisque l'on annonce :

*L'intensification des campagnes de sensibilisation

*La tenue régulière des caravanes de sensibilisation à l'échelle nationale

*Le renforcement des actions préventives de proximité au profit des usagers de la route

*L'accompagnement des usagers de la route à travers une sensibilisation avancée autour des risques routiers.

*La médiatisation massive des actions de sensibilisation et de prévention au profit des usagers de la route

*La mobilisation du mouvement associatif dans le cadre de la diversification des actions préventives et anticipées en matière de sécurité routière

*Le recours à des actions d'assistance et de soutien au profit des personnes et des familles victimes d'accidents

*La signature des accords de partenariat entre la Délégation nationale à la sécurité routière, Sonatrach et Renault pour encourager les actions de prévention routière et enfin la diffusion des supports pédagogiques et éducatifs à l'adresse des écoliers et des usagers de la route.

Il ne reste plus qu'à espérer que ce nouveau plan réussira à mettre fin à l'hécatombe routière sinon à la diminuer.

R. N.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Vers la transformation profonde du secteur de l'information

La transformation profonde du secteur de l'information et de la communication exige du gouvernement le lancement de réformes majeures, inclusives et concertées. Il s'agit de procéder à une révision substantielle des lois relatives à l'Information et à l'audiovisuel...

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le projet de Plan d'action du gouvernement prévoit un ensemble de mesures tendant à assurer aux citoyens un exercice plein de leurs droits et libertés, encourager l'avènement d'une société civile libre et responsable, garantir la liberté de réunion et de manifestation pacifique et de la presse.

Le plan d'action du gouvernement destiné à la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune prévoit, dans le cadre de la consolidation de l'Etat de droit et de l'instauration de la nouvelle République, la révision par le gouvernement "d'un ensemble de textes législatifs afin de consacrer les droits et libertés et ce, à la lumière des nouvelles dispositions qui seront consacrées dans la future Constitution du pays". Le document soutient que le cadre juridique régissant les réunions publiques sera adapté pour tenir compte des évolutions politiques et sociales qu'a connues l'Algérie, précisant que ces réunions "seront désormais soumises au régime de la déclaration".

Le gouvernement s'est engagé également dans son plan à concourir "avec détermination à l'avènement d'une société civile libre et dynamique, capable d'assumer pleinement son rôle d'accompagnateur et d'évaluateur de l'action publique au service exclusif du citoyen".

Il compte, à cet égard, procéder à l'amendement de la loi relative aux associations et favoriser l'émergence d'une société civile libre et responsable en vue de "renforcer le rôle des associations et leur participation dans le processus de développement du pays et la gestion des affaires publiques". Le gouvernement a promis, en outre, d'"ériger la concertation avec les différents part-



naires sociaux comme outil principal de gouvernance", affirmant que "le dialogue et la concertation se feront avec l'ensemble des acteurs politiques, sociaux et économiques, dans un esprit de participation et de partenariat".

Le gouvernement s'est engagé, en outre, à "réhabiliter le Conseil national économique et social dans son rôle de conseiller du gouvernement".

Il a annoncé, par ailleurs, l'ouverture d'un "vaste chantier pour mieux élargir le champ de la liberté d'expression, de la liberté de la presse et de la liberté de communiquer". Ces libertés qui sont générées par l'évolution exponentielle de l'Internet et l'expansion des réseaux sociaux", a-t-il estimé.

"La transformation profonde du secteur de l'information et de la communication exige du gouvernement le lancement de réformes majeures, inclusives et concertées. Il s'agit de procéder à une révision substantielle des lois relatives à l'Information et à l'audiovisuel, avec notamment une mise en conformité avec le droit algérien des chaînes de télévision offshore et l'encouragement de la création de radios dans l'espace hertzien et sur le Web", a-t-il expliqué.

Il sera également question de "fixer des

cadres légaux pour la publicité, les sondages et la presse numérique" et "d'aider les acteurs de l'information et de la communication à s'organiser dans le cadre d'associations et de syndicats professionnels et à soumettre le libre exercice d'informer à l'exigence éthique qui sera défendue dans des cadres organisés".

Sur un autre plan, le gouvernement a affiché sa détermination à encourager la promotion des femmes aux responsabilités dans les institutions de l'Etat et administrations publiques et à mettre en place des mécanismes qui permettront d'assurer leur protection et leur autonomisation.

La promotion de la jeunesse "fera l'objet d'un Plan national quinquennal 2020-2024, à la faveur d'une approche transversale, partenariale et multisectorielle", est-il souligné dans le document.

Le plan du gouvernement prévoit, à ce titre, l'installation du Conseil supérieur de la Jeunesse qui "s'érigera en porte-voix de la jeunesse algérienne, en partenaire et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et en instrument efficace de son implication effective dans la vie politique et socioéconomique du pays".

C. A.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

Un combat sans merci

PAR RANIA NAILI

Le gouvernement prévoit dans son projet de plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, des allègements fiscaux au profit des couches moyennes et défavorisées ainsi qu'à l'investissement.

Il prévoit également le durcissement de la lutte contre la fraude fiscale tout en renforçant les attributions des institutions de contrôle financier.

C'est dans cette optique que le projet de plan d'action, approuvé lors du dernier Conseil des ministres et qui sera présenté mardi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, à l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit de supprimer l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les revenus mensuels inférieurs à 30.000 dinars.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre de la refonte du système fiscal qui vise à "répondre aux critères de prévisibilité, de stabilité et de compétitivité en matière fiscale, d'une part et de pérennisation des emplois, d'équité sociale, d'autre part, afin d'assurer une contribution équitable des différentes catégories de contribuables et de revenus au financement des dépenses publiques", selon ce projet.

Dans ce sens, le projet de plan d'action explique que l'objectif de la nouvelle politique fiscale était d'augmenter les recettes fiscales "à travers l'expansion de l'activité économique et non par la hausse du niveau

des impôts". S'inscrivant dans le cadre d'une politique budgétaire "renovée, basée sur la rationalisation de la dépense publique", le projet de plan d'action vise à améliorer le recouvrement de la fiscalité ordinaire pour qu'elle puisse couvrir la totalité des besoins du budget de fonctionnement d'ici à 2024.

Concernant la fiscalité locale, ce projet prévoit d'annuler, à court terme, la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), alors que l'impôt foncier sera révisé "en profondeur" dans le cadre de la réforme envisagée, qui redéfinira le financement des collectivités territoriales sans compromettre leur viabilité.

Le plan prévoit également d'instaurer une procédure "uniforme" en matière de décisions fiscales dans un but de transparence, de cohérence et de sécurité juridique pour les opérateurs.

La simplification du système fiscal, qui sera au cœur de la réforme envisagée, se traduira, à court terme, par la suppression des taxes à faible rendement, d'une part et, d'autre part, la révision du système des avantages fiscaux et parafiscaux ayant engendré, par le passé, de graves dérives.

En parallèle, "le gouvernement s'attèlera à la création de nouveaux impôts liés au capital et la richesse, tout en veillant à préserver l'outil de production créateur d'emploi et de valeur ajoutée et soutiendra les investissements permettant un développement et une croissance économique soutenue, notam-

ment pour les PME et les startups", est-il indiqué dans ce projet. Le gouvernement s'engage également à mener un "combat sans merci" contre la fraude fiscale, en appliquant de manière plus efficace les sanctions prévues par la loi qui seront durcies en conséquence. Ainsi, il est également prévu d'outiller l'administration fiscale de manière à permettre le traitement et le paiement à distance des déclarations d'impôts et de doter ses structures en moyens nécessaires pour procéder à des simulations et des études d'impact sur toutes les disposi

Pour améliorer l'efficacité du contrôle financier, le gouvernement envisage d'élargir les attributions des organes de contrôle, notamment la Cour des comptes et l'inspection générale des finances (IGF), et de renforcer leurs moyens afin de lutter contre les fléaux financiers, selon le projet qui prévoit aussi de mettre en place un organisme multisectoriel en vue de lutter efficacement contre la fraude fiscale et financière.

Par ailleurs, les revenus du travail à domicile seront défiscalisés afin d'encourager ce type d'activités, tandis que les activités artisanales bénéficieront d'avantages fiscaux appréciables.

R. N.

AGRICULTURE SAHARIENNE

Contribuer de 45 à 50 % à la production agricole nationale ?

La priorité en matière d'agriculture Saharienne, représentant environ 30 % du potentiel agricole national, consistera à solutionner la question du foncier, nombre d'attributaires de périmètres agraires ne les ayant pas mis en exploitation faute, notamment, d'avoir bénéficié d'un agrément définitif.

S'exprimant, dimanche, à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le ministre délégué en charge de l'Agriculture saharienne et de montagne, signale que parmi ces derniers il y en a qui attendent d'obtenir un agrément définitif pour s'investir, "des situations, relève-t-il, qui freinent la production" et qui demandent donc à être rapidement apurées. Fouad Chahat précise, en outre, qu'environ 150.000 hectares des terres attribuées sont l'objet de litiges.

Selon ce dernier, l'agriculture dans les régions du sud est à même de fournir entre 45 à 50 % de la production agricole nationale, sous réserve, indique-t-il, d'entreprendre une démarche "cohérente" consistant à conforter les exploitations existantes et à accompagner les exploitations en activité en les aidant à commercialiser et ou à transformer leurs productions, autant d'aspects dont il considère qu'ils pourraient être confortés par la création de filières.

Pour dynamiser au mieux les activités agricoles dans ces régions, le ministre estime, par ailleurs, indispensable d'organiser une exploitation « rationnelle et "intelligente" de l'eau, pour éviter, souligne-t-il, sa déperdition par un usage "immodéré". Pour cela, il insiste sur la nécessité d'introduire des systèmes permettant de l'économiser au mieux.

Aux fins de contribuer au plus près au renforcement de l'agriculture saharienne, M. Chehat annonce que "l'Etat va continuer à lui apporter son aide en relier les exploitations agricoles au réseau routier et, en même temps, à fournir à ces dernières l'électricité indispensable à leurs activités, par le biais des techniques d'énergie renouvelable".

A propos des oasis ou sont développées, depuis des temps immémoriaux, des activités agricoles traditionnelles, il déclare qu'elles constituent le second grand axe autour duquel son ministère doit se pencher, "afin de les sauvegarder".

Il relève, notamment, que les palmeraies qu'elles recèlent sont vieilles et doivent donc être régénérées et que leurs systèmes d'approvisionnement en eau (les foggaras) demandent à être réparées, autant de contraintes, poursuit-il, "qui dépassent les capacités financières des populations qui en tirent leurs moyens de subsistance".

Pour ce qui a trait à l'agriculture saharienne, le ministre délégué observe que les actions qui y seront développées vont être proches de celles entreprises ou à entreprendre au bénéfice des zones oasiennes.

Là aussi, soutient-il, "vont être appliqués des principes respectueux de l'environnement en se contraignant à ne développer aucun projet qui n'ait pas, préalablement, reçu l'aval des populations au profit desquelles il a été élaboré".

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D-ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI-M'HAMED
COMMUNE D'ALGER-CENTRE
NIF : 41000200001608501000

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04 /2020**

La commune d'Alger centre, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX SOLAIRES DANS 10 ECOLES :

- ECOLE PARC LIBERTE - ECOLE IRATNI FATIHA ET HASSANE KHODJA KHIR EDDINE (ex: YOUGHORTA 1 ET 2) - ECOLE HANICHET FATMA ZOHRA (ex: YOUGHORTA 3) - ECOLE EL MIRAI - ECOLE EL AZIZ MERIEME OUARDIA (ex: WARDIA) - ECOLE FERHAT CHERKIT - ECOLE GHAZALI MOHAMED (ex: DANTON) - ECOLE FARIDA SAHNOUN - ECOLE EL KODS

Les entreprise doivent être qualifiées dans le domaine de fabrication ou/et installation des équipements, matériels liés à l'énergie solaire et électrique et intéressés par le présent avis, peuvent retirer le Cahier des charges, auprès de :

SERVICE DES MARCHES AU NIVEAU DU SIEGE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE

SIS AU 03, PLACE EMIR ABDELKADER - ALGER CENTRE -

Contre le paiement de la somme de **3000DA** non remboursable auprès de la régie communale.

Les soumissions accompagnées des pièces et documents exigés dans l'article 09 du cahier des charges, doivent contenir un dossier de candidature, une offre Technique et une offre Financière insérés dans des enveloppes séparées et cachetées mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporte uniquement la mention :

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N°04/2020**

FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX SOLAIRES DANS 10 ECOLES :

- ECOLE PARC LIBERTE - ECOLE IRATNI FATIHA ET HASSANE KHODJA KHIR EDDINE (ex: YOUGHORTA 1 ET 2) - ECOLE HANICHET FATMA ZOHRA (ex: YOUGHORTA 3) - ECOLE EL MIRAI - ECOLE EL AZIZ MERIEME OUARDIA (ex: WARDIA) - ECOLE FERHAT CHERKIT - ECOLE GHAZALI MOHAMED (ex: DANTON) - ECOLE FARIDA SAHNOUN - ECOLE EL KODS

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :

BUREAU D'ORDRE DU SIEGE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE

SIS AU 03 PLACE EMIR ABDELKADER- WILAYA D'ALGER-

01-Le dossier de candidature: doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 09 du cahier des charges, notamment :

- ❖ Une déclaration de candidature dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Une déclaration de probité dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Une copie du statut de l'entreprise
- ❖ Documents justifiant les capacités professionnelles de l'entreprise.
- ❖ Document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

02-L'offre technique : doit contenir :

- ❖ La déclaration à souscrire dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté ».
- ❖ Mémoire technique justificatif.

03-L'offre financière : doit contenir :

- ❖ Lettre de soumission dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée datée et cachetée.
- ❖ Le détail estimatif et quantitatif dûment renseignée daté, signé et cacheté

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la 1^{re} parution de l'appel d'offres dans la presse ou le bulletin officiel des marchés de l'opération public BOMOP

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Heure limite : 14 h00 (si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable).

L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se tiendra au siège de commune, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14H00.

Les offres resteront valables pendant une période de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres

Midi Libre n° 3915 - Lundi 10 février 2020 - Anep 2016 002 974

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Circonscription administrative de Djanet Daira de Djanet
Commune de Djanet
NIF : 984330250696227

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, P/APC de la commune de Djanet informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°11/2019 paru dans les quotidiens nationaux Midi Libre et **البلاد** en date du 04/01/2019 relatif à :

Projets: suivi technique et contrôle géotechnique des travaux des routes à Djanet :

Lot 01 : suivi et contrôle de la réalisation de la route communale (double voie) de l'intersection vers le centre ville de Djanet sur 05 km

Lot 02 : suivi et contrôle de renforcement de la route communale en enrobé à chaud du centre ville de Djanet au village In aberber sur 07 km

Lot 03 : suivi l'ouverture d'un tronçon de route avec un passage et acheminement des eaux cité Zaliouaz-Djanet

Lot n°04 : suivi l'ouverture d'un tronçon de route avec DALOT vers HRG N°01 Ifri Djanet

Qu'à l'issu de la procédure d'évaluation des offres attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants conformément aux dispositions du cahier des charges :

Lot	Soumissionnaires	Le montant proposé (DA) enTTC	Le montant corrigé (DA) en TTC	NIF	La durée	Observation
Lot n°01	LABORATOIRE ET BUREAU DE TRAVAUX PUBLICS REDOUANE ABDELAZIZE	476000,00	476000,00	000939010003365	Durée de l'achèvement du projet	Moins disant
Lot n°02	LABORATOIRE ET BUREAU DE TRAVAUX PUBLICS REDOUANE ABDELAZIZE	476000,00	476000,00	000939010003365	Durée de l'achèvement du projet	Moins disant
Lot n°03	BUREAU D'ETUDE TELLIFARID	484330,00	484330,00	197817310067325	Durée de l'achèvement du projet	Moins disant
Lot n°04	BUREAU D'ETUDE TELLIFARID	484330,00	484330,00	197817310067325	Durée de l'achèvement du projet	Moins disant

Conformément au dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, les soumissionnaires qui contestent le choix ci-dessus peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Djanet et ce, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher des services de la commune de Djanet au plus tard dans un délai de trois (3) jours à compter de la première publication du présent avis.

Midi Libre n° 3915 - Lundi 10 février 2020 - Anep 2016 002 985

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya De Bouira

Daira De Bir-ghbalou

Commune De Bir-ghbalou

CIF : 098410369132813

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 161 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Bir-Ghbalou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert paru dans les quotidiens nationaux El Hayat en date du 30.12.2019 et Midi Libre en date du 31.12.2019 portant l'opération suivante:

Approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires

Qu'après évaluation des offres par la Commission d'Ouverture et Analyse des Offres en date du 15.01.2020, le projet est attribué provisoirement comme suit :

N°	L'entreprise	Code fiscale	Montant de l'offre En tte	lot	Note	OBS
01	Aichoun lotfi Sour El Ghozlane	199010380101444	Min : 4.487.352,00 Max: 7.921.090,00	Alimentation générale	60/60	
02	Aichoun Mohamed Sour El Ghozlane	193103800022187	Min : 4.054.950,00 Max: 7.156.020,00	Viande rouge ; blanche et œuf	60/60	
03	Aichoun Mohamed Sour El Ghozlane	193103800022187	Min : 1.820.280,00 Max: 3.519.650,00	Fruit et Légumes	60/60	

Toute contestation doit être déposée auprès du comité des marchés de L'APC dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics

Midi Libre n° 3915 - Lundi 10 février 2020 - Anep 2016 003 030

SÉCURITÉ DES INVESTISSEMENTS

Nécessité d'une meilleure réglementation et ordonnancement

Il s'agit de garantir la fluidité des investissements et leur adéquation avec les lois afin de les fructifier et les utiliser à bon escient.

Les participants à la conférence internationale sur la protection juridique et judiciaire des investissements organisée à Alger ont souligné les efforts déployés par l'Algérie pour assurer une meilleure sécurité et liberté aux opérateurs économiques nationaux et étrangers, à travers la mise en place de lois et d'instances chargées de statuer sur d'éventuels litiges. Des spécialistes du droit et des avocats, intervenant lors de la deuxième et dernière journée de la conférence internationale sur le thème de la protection juridique et judiciaire des investissements ont relevé les principales actions entreprises par l'Algérie pour assurer un cadre législatif favorable aux investisseurs étrangers et nationaux, notamment à travers la mise en place des institutions spécialisées d'accompagnement et des instances d'arbitrages créées en vue du règlement des litiges commerciaux. Membre depuis 1989 de la Convention internationale signée à New York en juin 1958, portant sur la reconnaissance et l'application des sentences arbitrales, l'Algérie a adopté plusieurs lois liées à la protection et couverture des investissements locaux et étrangers ainsi que des textes portant sur la garantie d'un climat des investissements favorables, a fait savoir l'avocat et professeur à l'université d'Alger, Athamnia Lakhmissi. Evoquant le dispositif juridique mis en place pour offrir un climat des investissements stimulant, l'intervenant a cité, notamment, le code des investissements de 2006, la loi sur la monnaie et le crédit, la loi sur la lutte contre la corrup-

tion, la loi sur la protection de la propriété industrielle ainsi que la loi sur la concurrence. *"L'ensemble de ces textes visent à assurer un environnement propice aux investissements nationaux et internationaux. Certes, l'application de ces lois reste à parfaire et sujet à enrichissement et modification, mais, globalement, la volonté de protéger les investisseurs est consacrée juridiquement"*, a tenu à faire savoir Athamnia qui a présenté une communication sur le thème de *"La protection pénale du climat de l'investissement"*. Dans le même ordre d'idées, le magistrat permanent au tribunal arabe de l'investissement du Caire, Lahcen Kadroussi, a affirmé que l'Algérie est membre à part entière de la Convention arabe de protection des investissements, précisant que celle-ci comprend l'ensemble des dispositions relatives à la protection et à la garantie des investissements réalisés dans les pays arabes. Grâce à cette convention, les opérateurs économiques jouissent de toutes les facilités et mesures d'accès aux financements, aux avantages fiscaux et autres, ainsi qu'à la possibilité de transfert des bénéfices sans aucune contrainte, a encore expliqué le magistrat du tribunal arabe d'investissement, se félicitant que l'Algérie n'a pas enregistré de litiges en la matière. Néanmoins, l'avocat au Barreau d'Alger, Lezhar Naceredine, a déploré, lors de son intervention sur *"le système judiciaire algérien : frein ou moteur de l'investissement"*, des lenteurs dans le traitement des litiges commerciaux et de règlement de certaines questions par la justice, dont l'application des décisions portant sur le recouvrement de créances et le paiement des dettes. Dénonçant *"la pénalisation de l'acte de gestion"*, l'avocat au Barreau d'Alger a appelé les magistrats à garantir la protection des investisseurs nationaux et à un traitement juste des dossiers soupçonnés d'être des affaires de corrup-

tion ou de fraudes.

La médiation, un instrument alternatif dans le règlement des litiges

Par ailleurs, des spécialistes internationaux ont plaidé lors de cette conférence, organisée, depuis vendredi, par l'Union internationale des avocats en collaboration avec l'Ordre des avocats d'Alger, à privilégier les voies de la médiation dans le règlement des conflits entre les entreprises et dans le monde commercial et des affaires. Avocat au Barreau de Paris, David Lutran a insisté sur la médiation comme instrument juridique alternatif et favorable aux règlements des contentieux. La médiation est aussi, a-t-il signalé, un facteur d'attractivité des investissements étrangers, notamment dans le contexte actuel où les affaires d'arbitrages portées à la compétence des juridictions spécialisées sont devenues *"très coûteuses"* et nécessitent des *"délais de traitement souvent longs"*. Evoquant la récente convention internationale de médiation signée à Singapour sous l'égide de la Cnuced, à laquelle ont adhéré 51 États, Lutran a proposé à l'Algérie d'adhérer à ce texte, surtout qu'elle a été toujours un pays qui défend le principe de la médiation dans le règlement des conflits mondiaux. Selon cet avocat, la médiation offre la possibilité aux deux parties en litige de faire appel à une tierce partie pour arbitrer et résoudre un conflit sans passer par les instances judiciaires. Cette solution a été également défendue par Urkula Dibalassio, avocate au Barreau de Madrid et présidente de la cour d'arbitrage de Madrid. Intervenant sur le thème *"Mesures alternatives comme voie de règlement de litiges et leurs rôles dans le développement de l'investissement"*, la présidente de la cour d'arbitrage de Madrid a invité les signataires des accords d'investissements à privilégier

les clauses mixtes prévoyant aussi bien le recours à l'arbitrage qu'à la médiation comme moyens de règlements des contentieux pouvant surgir dans l'application des contrats commerciaux et d'investissements. Notons au passage que les travaux de la Conférence internationale sur la protection juridique et judiciaire des investissements seront clôturés aujourd'hui avec l'adoption d'une série de recommandations visant à proposer des mesures et des dispositions pouvant aider les pouvoirs publics à enrichir les lois et les textes y afférents. Dans une allocution à l'adresse des participants à cette conférence, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le projet ambitieux de l'amendement constitutionnel allait donner lieu à l'adaptation des lois aux exigences de la nouvelle étape, à commencer par la révision du Code de commerce afin de simplifier les conditions de création des entreprises, introduire un système de prévention pour sauver les entreprises en difficulté et renforcer les juridictions statuant en matière commerciale, à travers la spécialisation de l'élément humain. *"Le Code civil et le Code de procédures civiles et administratives seront également révisés pour leur adéquation au développement de l'économie nationale"*, a précisé Tebboune dans son allocution à l'ouverture de la rencontre qui a vu la participation des membres du gouvernement, des autorités judiciaires, de l'Union nationale des ordres des avocats algériens (UNOA), de l'Union nationale des avocats, de l'Union internationale des avocats (UIA) et de l'Union des avocats arabes. *"Cela contribuera à créer un climat favorable aux affaires et à accorder à la justice de plus larges prérogatives dans le domaine économique"*, a souligné Tebboune.

R. E.

UN CERCLE DE L'EAU EST CRÉÉ

Tirer profit des expertises des cadres retraités du secteur des ressources en eau

Le Cercle de l'eau, un espace réunissant les cadres retraités du secteur des Ressources en eau, a été lancé par le ministère de tutelle dans le but d'améliorer les performances du secteur, notamment en matière de service public de l'eau. S'exprimant à l'occasion de la tenue de la première réunion du Cercle au niveau du Foyer de l'eau (promenade des Sablettes), le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki, a fait savoir que cet espace regroupait des cadres du secteur, des chercheurs et des universitaires spécialistes du domaine. La création de ce cercle vise à tirer profit des expériences et des expertises des cadres retraités du secteur des ressources en eau étant *"une mémoire vivante"* du secteur, a souligné le ministre, ajoutant que ces derniers disposent de connaissances permettant de contribuer à la

bonne gestion du secteur et d'aider le ministère à résoudre les problèmes relatifs à l'eau. Berraki a affirmé, dans ce cadre, que son département s'était fixé pour priorité, l'amélioration de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable, relevant que *"des efforts importants avaient été consentis en termes de réalisation de structures, de réseaux de distribution et de collecte de l'eau"*. D'autres problèmes subsistent toutefois, principalement en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable des citoyens des régions isolées et la distribution régulière de cette ressource, a-t-il ajouté. Le Cercle se penchera lors de sa prochaine rencontre sur la question de l'amélioration du service public en matière d'eau, a fait savoir le ministre, affirmant que la particularité de cet

espace résidait dans l'échange libre des idées et des points de vue et la formulation de propositions à même de corriger les erreurs du passé. Il permettra aussi de raffermir les liens professionnels et humains entre les cadres retraités et les responsables actuels du secteur. Le ministre a indiqué, par ailleurs, que son secteur s'employait à la révision du système juridique du secteur, à travers l'examen des lois en vue de leur adaptation à la nouvelle stratégie tracée à l'horizon 2025 et des priorités du secteur, ajoutant que les membres du cercle peuvent contribuer, en formulant des propositions en la matière. Pour ce qui est Plan d'urgence prévu pour le secteur, Berraki a indiqué que sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un

programme interministériel entre le ministère des Ressources en eau et le ministère de l'Intérieur a été tracé, *"en vue d'une prise en charge de suite des régions reculées"*. Pour leur part, les cadres retraités ont salué l'initiative de création du Cercle de l'eau, assurant de leur disposition à mettre leurs expériences et savoir au service de l'amélioration de la performance du secteur. Cette rencontre a été une occasion pour certains de ces retraités de mettre en avant la nécessité de développer le dessalement de l'eau de mer pour faire face aux retombées des changements climatiques sur les ressources en eau, d'encourager les industries permettant ce développement et de tirer profit de l'université en matière de recherche.

R. E.

ALGER, RÉALISATION DU MARCHÉ DES TROIS HORLOGES DE B-E-O

Lancement imminent des travaux

Les travaux de réalisation du nouveau marché des Trois-Horloges, dans la commune de Bab El-Oued seront lancés, au plus tard, dans deux semaines, a affirmé, avant-hier, le directeur de la Régie foncière de la ville d'Alger.

Dans un entretien, Nadhir Alim a précisé que les travaux de réalisation du marché des Trois-Horloges de Bab El-Oued seront lancés dans deux semaines et s'étaleront sur 18 mois, juste après le déplacement du transformateur électrique situé près de l'ancienne bâtisse du marché. Après la pose de la première pierre du projet, le 28 octobre 2019, les travaux ont été suspendus, en raison du transformateur électrique jouxtant l'ancien marché qui empêchait l'avancement du projet, a-t-il indiqué, précisant que ce transformateur alimente plusieurs quartiers de la commune de Bab El-Oued.

En ce qui concerne la sécurité des bâtiments entourant le marché, M. Alim a précisé qu'en application de l'instruction ministérielle qui insiste sur la garantie de la solidité des fondements des bâtisses, les services de l'Agence foncière procéderont, avec l'entrepreneur chargé de la réalisation, à l'issue des travaux de nivellement du terrain, à la mise en place des plaques de soutènement pour la protection des bâtiments. Le système de soutènement consiste à verser différentes couches de béton armé sur une profondeur de 15 m afin de former des pieux d'un



diamètre de 60 cm, pour la stabilisation de l'artère urbaine et des bâtisses jouxtant le nouveau marché, *“une proposition qui a été approuvée par les services du contrôle technique des constructions (CTC)”*, a-t-il dit.

“À cet effet, la wilaya d'Alger avait consacré un montant de 60 milliards de centimes à la reconstruction du marché des Trois-Horloges, dans la commune de Bab El-Oued”, a rappelé le directeur de la Régie foncière, ajoutant que ce marché avait été démoli en avril 2019, à l'issue des résultats du rapport d'expertise réalisé par les ser-

vices techniques au niveau de ce lieu très fréquenté, faisant état de fissures dans la structure de l'édifice qui menaçait ruine et qui a été classé rouge, car constituant un réel danger pour la sécurité des citoyens.

Avant la démolition de ce marché, l'édifice avait été fermé début septembre 2018 pour une certaine période, suite à une décision de la wilaya, a-t-il poursuivi, précisant que ses 291 commerçants avaient été transférés temporairement au marché Saïd-Touati, en attendant le parachèvement des travaux du nouveau marché.

TIPASA, SANTÉ PUBLIQUE

Réhabilitation de 64 salles de soins

Le secteur de la santé de Tipasa a enregistré l'inscription d'opérations pour la réhabilitation de 64 salles de soins durant cette année 2020 à travers la wilaya, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du secteur. Inscrites au titre du Fonds commun des collectivités locales, ces opérations devant profiter, entre autres, à des commodités sanitaires, des salles d'observation médicale et des salles d'attente sont prévues *“pour bientôt”*, a indiqué la directrice par intérim de la santé et de la population de la wilaya, Mahdia Beraknia. Selon la responsable, l'inscription de ces opérations, actuellement à la phase des procédures administratives, a été dictée par le *“constat des conditions de travail inappropriées dans ces structures, suite à une inspection réalisée par les services de la santé, l'année dernière”*. *“Outre ces travaux de réparation programmés en leur sein, ces structures seront également renfor-*



cées en moyens de travail nécessaires, suivant les moyens dont dispose la direction”, a-t-elle ajouté. Mme Beraknia a également fait part de l'acquisition au profit du secteur de deux ambulances équipées, destinées à la prise en charge médicale des cas d'urgence, a-t-elle informé, signalant leur *“affectation aux établissements*

publics hospitaliers de Bou-Ismaïl et Tipasa, accusant un manque crucial en la matière”, a-t-elle déploré. L'établissement public de santé de proximité de Tipasa coiffe 7 polycliniques et 38 salles de soins, contre 37 salles de soins et 7 polycliniques couvertes par l'EPSP de Bou-Ismaïl.

AÏN-DEFLA

Déficit de 8.000 places pédagogiques à combler

Un total de 8.000 places pédagogiques est à pourvoir au profit de l'université Djillali-Bounaâma de Khemis-Miliana (Aïn-Defla), a-t-on appris, mardi, auprès du recteur de cet établissement. *“L'université Djillali-Bounaâma de Khemis-Miliana connaît à la faveur de l'actuelle année universitaire un déficit de 8.000 places pédagogiques, une insuffisance que nous nous employons à combler en vue d'améliorer les conditions de scolarité des étudiants”*, a précisé le Pr Hadj Aylam. Relevant que le nombre des étudiants fréquentant l'université a connu une hausse de plus de 400% en l'espace de 12 ans (2007-2019), il a noté que cette augmentation n'a pas été accompagnée de la construction de structures pédagogiques susceptibles de faire face à cette arrivée *“massive”* d'étudiants. *“De 5.400 étudiants en 2007 (auxquels 8.000 places pédagogiques étaient réservées), ce nombre a atteint près de 23.000 à la faveur de l'année universitaire en cours sans qu'aucune évolution ne soit constatée s'agissant du nombre de places pédagogiques”*, a-t-il fait remarquer. En guise de solution à cette situation, il a fait état des travaux de réalisation du nouveau pôle universitaire comptant 6.000 places pédagogiques ainsi que d'une bibliothèque centrale de 1.000 places, émettant le souhait de voir ces projets livrés avant le mois de septembre prochain. *“Il est clair que l'exiguïté constitue la source de bon nombre de problèmes au sein de l'université et c'est pour cette raison que nous travaillons d'arrache-pied pour réceptionner le nouveau pôle universitaire et la bibliothèque centrale d'une capacité cumulée de 7.000 places avant la prochaine rentrée universitaire”*, a assuré M. Aylam.

TIZI-OUZOU

Gel de la grève cyclique des travailleurs de l'ADE

La section syndicale des travailleurs de l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE) a annoncé le gel de la grève cyclique d'une journée (le mardi) de trois jours et la reprise du travail, suite à la prise en charge *“effective”* de leurs revendications. Cette décision de gel de la grève cyclique entamée le 12 janvier dernier afin de *“faire pression”* sur la direction générale de l'ADE et *“l'obliger à respecter ses engagements”*, concernant l'application du protocole d'accord signé avec le partenaire social, a été prise *“suite à la réception la veille (3 février) d'un courrier émanant de cette même direction générale, précisant la date d'application effective de la nouvelle grille des salaires”*. Dans ce courrier adressé aux directeurs de zone, pour être transmis à l'ensemble des directeurs d'unité de l'ADE à l'échelle nationale, portant application de la convention collective, il est précisé qu'il sera procédé dans une première étape au versement de la prime de panier et du salaire unique, l'indemnité d'expérience professionnelle, à partir du salaire du mois de février courant avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2020. Dans une seconde étape, il sera procédé à l'application du nouveau salaire de base qui entrera en vigueur à compter du mois de juin prochain, avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2020, est-il précisé dans le même document.

APS

TEBESSA, ILS RÉCLAMENT LE LANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Rassemblement de dizaines de souscripteurs AADL...

Des dizaines de souscripteurs du programme de logements AADL de la wilaya de Tébessa ont organisé, jeudi, un rassemblement devant le siège de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction pour réclamer "le lancement immédiat" des travaux d'aménagement extérieur du site de Boulhaf-Dir.

Les manifestants revendiquent le "lancement des travaux d'aménagement extérieur du site de Boulhaf-Dir qui comprend 3.240 logements AADL, notamment le goudronnage des routes, le raccordement des logements aux réseaux d'eau potable, d'électricité, de gaz naturel et d'assainissement".

À ce propos, le président de l'association locale des souscripteurs du programme AADL, Hachem Messaï, a déclaré que le fait de ne pas avoir entamé les travaux d'aménagement extérieur de ce site va retarder l'opération d'attribution de 1.500 logements, prévue au cours du premier semestre de l'année en cours, conformément aux instructions de l'ancien ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et des autorités locales. "L'organisation de cette protestation fait suite aux nombreuses demandes de l'association, depuis plus d'une année, d'entamer les travaux d'aménagement extérieur parallèlement aux travaux de construction des logements en vue de distribuer les logements à leurs bénéficiaires dans



les délais", a ajouté M. Messaï, soulignant que ces demandes sont restées "sans suite".

Le directeur local du secteur, Madjid Amelloul, a reçu jeudi après-midi des représentants des manifestants pour discuter de la situation et de l'évolution du programme et les a assurés que les travaux de raccordement des foyers au gaz naturel "seront lancés prochainement", avant d'indiquer que toutes les procédures administratives et judiciaires ont été effectuées avec les services de Sonelgaz. M. Amelloul a ajouté que le projet de raccorder ce site au réseau d'électricité est en "voie d'inscription au ministère après avoir récemment réactualisé les tarifs avec Sonelgaz". S'agissant du goudronnage des routes,

de la réalisation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, l'aménagement des trottoirs et la réalisation de l'éclairage public, M. Amelloul a révélé qu'un appel d'offres national a été lancé fin 2019, soulignant que "les offres sont en cours d'évaluation" pour attribuer les projets aux entrepreneurs dans les plus brefs délais. Concernant le projet de réalisation de l'évacuation des eaux usées et la conduite principale d'alimentation en eau potable, le même responsable a fait savoir qu'une action de coordination est actuellement en cours avec la Direction des ressources en eau pour concrétiser le projet dans les plus brefs délais.

BIR EL-ATER, PROJET DE RÉALISATION D'UNE DÉCHARGE DE DÉCHETS HOSPITALIERS

Protestation des habitants

Des dizaines d'habitants de la ville de Bir El-Ater (120 km au sud de Tébessa), des représentants d'associations de la protection de l'environnement et des membres du Club vert ont protesté devant le siège de l'APC contre la réalisation d'une décharge de déchets spéciaux et déchets hospitaliers. Les manifestants ont brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire notamment : "Non à la confiscation de notre droit à un environnement propre" et "Ne jouez pas avec l'avenir des futures générations".

Certains protestataires ont déclaré à l'APS que "la réalisation de cette décharge engendrera plusieurs problèmes environnementaux", soulignant que les habitants de cette collectivité locale réclament l'inscription et la réalisation des projets de développement dans divers secteurs qui per-

mettent de créer de nouveaux postes d'emploi dans cette commune du sud de la wilaya, qui affiche un taux élevé de chômage. Ils ont également appelé les autorités locales à intervenir "immédiatement" auprès de la tutelle afin d'annuler la réalisation de cette décharge.

Le directeur de l'environnement, Lakhder Aïouaz, a indiqué que "le projet inscrit depuis plusieurs années sera implanté dans la région de Aïn Fourice, à Bir El-Ater, et permettra de traiter les déchets spéciaux et les déchets hospitaliers de 14 wilayas", soulignant que les opérations seront réalisées sur la base de techniques modernes.

Pour rappel, les membres de l'APW ont transmis, lors de la troisième session ordinaire, une lettre de protestation pour demander aux ministères de l'Environnement et de l'Industrie et

des Mines de revoir la décision de créer une décharge de déchets dans cette région, à cause "des problèmes qui peuvent être provoqués", rappelant les résultats négatifs et dangereux sur la population et l'environnement. L'AND (Agence nationale des déchets) avait publié la semaine dernière un communiqué de presse affirmant que "le projet de création d'une unité technique de traitement des déchets spéciaux dans la région de Aïn Fourice ne représente aucun risque pour la santé humaine et l'environnement". L'AND a souligné également que "ce projet environnemental et stratégique, premier du genre en Afrique et dans le monde arabe, sera doté d'un système électronique de suivi qui permet de déterminer la nature des déchets à traiter et les transformer".

APS

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Sensibilisation sur le stress professionnel

Les participants à une rencontre de sensibilisation à l'anxiété professionnelle, organisée mardi au siège de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, ont souligné la nécessité de "lutter contre les facteurs de stress au travail avant qu'ils ne provoquent des troubles de santé". À cette occasion, Dr Salah Zourik, spécialiste de la médecine du travail à la Direction locale de la santé, a mis en avant "la nécessité de lutter contre les facteurs de risque pouvant amener un individu au burn-out et entraîner de graves maladies telles que le diabète et l'hypertension artérielle et autres troubles cardiovasculaires".

Il a affirmé à ce propos qu'environ 70% des travailleurs qui viennent pour une consultation médicale ignorent que les symptômes qu'ils présentent sont étroitement liés au stress auquel ils sont confrontés dans leur environnement professionnel. "Outre la fatigue mentale, les signes du stress au travail se traduisent, entre autres, par des troubles de la respiration, de la concentration ou encore le manque de productivité." Le stress au travail favorise également le tabagisme et la consommation de stimulants et pousserait ainsi les employés à se renfermer sur eux-mêmes, selon le même spécialiste.

Il est à noter que cette rencontre, intitulée "Le stress professionnel et son impact sur le rendement des employés des collectivités locales", a été organisée par la direction de l'administration locale, en partenariat avec les Directions de la santé, de l'action sociale et de la solidarité, la formation et l'enseignement professionnels, en plus de l'inspection du travail.

SAÏDA

Aménagement de plus de 50 centres ruraux

L'opération d'aménagement externe de 55 centres ruraux a été achevée dans la wilaya de Saïda pour améliorer le cadre de vie des populations, a-t-on appris du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Les travaux d'aménagement des centres d'habitat, qui comptent plus de 1.900 familles, portent sur la réalisation de réseaux d'AEP, de l'assainissement, du revêtement des chaussées et la réalisation de trottoirs, a indiqué Mohamed Hassani Abbou.

L'opération, lancée au début de l'année dernière et achevée en janvier dernier, a nécessité une enveloppe financière de 1,4 milliard DA dans le cadre du programme sectoriel et son suivi, a été confiée à la Duc. Par ailleurs, l'opération de raccordement de 83 autres centres ruraux de la wilaya aux réseaux d'électricité et de gaz naturel sera lancée incessamment, selon le responsable.

Cette opération, qui est supervisée par la Société de distribution d'électricité et de gaz, bénéficie à 3.083 familles résidant dans ces centres ruraux. Il est attendu le lancement au premier trimestre de l'année en cours l'aménagement urbain dans 16 communes de la wilaya, qui sera supervisé par la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Les travaux d'aménagement de ces collectivités locales concerneront les canalisations d'assainissement, le revêtement, la pose de trottoirs, l'installation de poteaux d'éclairage public en LED, en plus de la réalisation d'espaces verts.

APS

SYRIE

L'Armée avance à Idleb



L'armée syrienne a repris samedi aux terroristes et rebelles la ville clé de Saraqeb, dans la province d'Idleb, dernière victoire en date pour le régime qui mène une offensive meurtrière dans le nord-ouest de la Syrie

A lors que l'armée syrienne dit avoir repris la ville clé de Saraqeb, Ankara a menacé Damas de représailles si ses avant-postes militaires, dont trois ont été encerclés par les forces du régime de Bachar el-Assad, étaient attaqués dans la province d'Idleb, le dernier bastion rebelle de Syrie.

Situation bien complexe en Syrie : en accord avec la Russie, qui soutient le régime de Bachar el-Assad, la Turquie, qui appuie des groupes rebelles syriens, a installé une douzaine de postes d'observation à Idleb (nord-ouest de la Syrie) pour prévenir une offensive des forces gouvernementales syriennes. Dans le même temps, soutenu par l'aviation russe, Damas poursuit sa progression dans la même province d'Idleb, dernier grand bastion des jihadistes

et rebelles à encore lui échapper. Vendredi, une source sécuritaire turque avait indiqué que trois avant-postes avaient été encerclés par des soldats du régime de Bachar el-Assad. "Nos postes d'observations à Idleb sont toujours en service et sont capables de se protéger avec les armes et l'équipement dont ils disposent", a assuré le ministre turc de la Défense sur Twitter. « En cas de nouvelle attaque, une réponse appropriée sera mise en œuvre de la manière la plus forte, basée sur le droit à l'autodéfense », a-t-il encore déclaré. Ankara a envoyé 350 véhicules chargés de commandos et de munitions, dont des transports de troupes blindés, pour renforcer ses positions, indique l'agence étatique Anadolu.

Le Président turc Recep Tayyip Erdogan a posé un ultimatum au régime syrien, lui demandant d'éloigner ses troupes des postes d'observation militaires turcs d'ici fin février. Lundi dernier, huit Turcs avaient été tués par un bombardement des forces soumises à l'autorité de Bachar el-Assad.

Farhettin Altun, le porte-parole du président Erdogan, a déclaré que l'évolution de la situation à Idleb était devenue intolérable pour Ankara, rejetant la responsabilité de la crise sur le régime Assad. "Nous ne pouvons pas tolérer ce qui se déroule à

Idleb. Nous demanderons des comptes pour nos martyrs", a-t-il dit. "La place de Bachar al-Assad à l'avenir (...) n'est pas dans son palais présidentiel, clame-t-il, mais à la Cour internationale de justice à La Haye".

Cet incident a rendu furieux Ankara, qui a demandé à Moscou de faire pression sur le régime pour qu'il cesse son offensive. Une délégation russe devait s'entretenir samedi avec des représentants turcs à propos de la situation à Idleb. La Turquie et la Russie, quoique se trouvant dans des camps opposés dans le conflit syrien, ont collaboré étroitement ces dernières années pour gérer la situation à Idleb.

L'Armée syrienne a repris samedi aux jihadistes et rebelles la ville clé de Saraqeb, dans la province d'Idleb, dernière victoire en date pour le régime qui mène une offensive meurtrière dans le nord-ouest de la Syrie. Saraqeb se trouve à la jonction de deux autoroutes clés, M5 et M4, que le régime cherche à reconquérir en vue de relancer une économie ravagée par près de neuf ans de guerre. Un peu plus de la moitié de la province d'Idleb et des secteurs attenants des provinces voisines d'Alep, Hama et Lattaquié, restent toujours dominés par les jihadistes de Hayat Tahrir al-Cham (HTS, ex-branche syrienne d'Al-Qaïda).

RDC

Nouvelle manifestation de femmes de militaires à Kinshasa

En République démocratique du Congo (RDC), des manifestations sont déroulées, vendredi 7 février, pour dénoncer les inégalités sociales dont sont victimes les soldats et policiers dans le pays. Faute de pouvoirs le faire eux-mêmes, les corps habillés étaient représentés par leurs femmes et leurs enfants.

Elles ont passé la nuit de vendredi à ce samedi 8 février devant la cité de l'Union africaine (UA), cabinet du président Felix Tshisekedi, à Kinshasa.

Il est 23h à Kinshasa. Après une journée de sit-in devant le cabinet du chef de l'État, Christella Akiakuba, à la tête du rassemblement est exaspérée, sous une pluie battante : "Nos mamans avec leurs enfants, sous la pluie... Nous sommes

très déçues. Nous sommes là depuis 8h00. Comment est-ce que le président Tshisekedi n'est pas informé ? Son directeur de cabinet est passé ici, les ministres passent ici. Personne ne veut le lui dire". Lors de la première mobilisation, en janvier dernier, Félix Tshisekedi avait promis de recevoir les enfants des militaires et policiers réunis au sein du mouvement Telemu Mwana Mapinga. "Il reçoit les boxeurs, il reçoit d'autres personnes, il a reçu les étudiants et arrivé notre tour, il y a un problème de protocole parce que nous sommes les enfants des messieurs les plus négligés de la République, alors que ce sont nos parents qui versent leur sang pour que l'on parle de la République démocratique du Congo". Que ce soit pour les

officiers ou les moins gradés dans l'armée ou la police, le solde mensuel ne dépasse pas les 120 dollars et dans les camps, les conditions de vie se sont détériorées.

Nono Nkuru, l'un des manifestants : "C'est encore pire. Nous vivons dans les camps. Nous savons ce que nous avons vécu. Peut-être que nous avons eu un peu de chance d'étudier, d'apprendre, d'aller ailleurs. Ce qui est déplorable c'est de voir les conditions dans lesquelles nos petits vivent encore aujourd'hui".

Si les manifestants sont irrités, aucune assurance de la part de la présidence. Un porte-parole a évoqué l'agenda "chargé" du chef de l'État.

Agences

CAMEROUN

Fin de la campagne pour les législatives

La campagne électorale pour les élections législatives et municipales s'achève, ce samedi soir, au Cameroun. Le RDPC, parti au pouvoir, est la seule formation à aligner des candidats dans la totalité des circonscriptions électorales et il a, face à lui, une opposition divisée, entre boycott du MRC et campagne difficile pour le SDF. Pour la formation au pouvoir, la campagne a donc été moins animée que les précédentes.

De l'avis de tous, ces deux semaines de campagne auront été peu enthousiasmantes mais au Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), pas de quoi s'en inquiéter, même si l'on admet volontiers que la stratégie de campagne aura été, cette fois, un peu différente des fois antérieures. "Les populations ont coutume de voir le RDPC déployer de grosses caravanes et des meetings assez immenses. Cette fois, nous sommes descendus avec les députés et les équipes de campagne au tréfonds des terrains. Nous sommes entrés dans les résidences pour parler aux populations et leur parler des projets de société du RDPC. Donc, cette campagne a été beaucoup plus faite à l'intérieur, dans les quartiers, qu'au niveau des grands carrefours et cela a été une campagne efficace dans le porte-à-porte", a expliqué Franck Mémé, l'un des communicateurs des équipes du RDPC dans l'arrondissement de Yaoundé 2. À n'en point douter, l'un des gros défis pour les candidats du RDPC aura été celui de la mobilisation de l'électorat d'où les tactes réguliers pour les partis prônant le boycott. "Certains leaders de l'opposition ont pu s'embarquer dans le boycott. Pour quelles raisons ? On n'en sait rien. Heureusement, le peuple camerounais serein, debout a dit non et va le confirmer le 9 février 2020 prochain", a déclaré pour sa part Palalou Midjiyawa, candidat du RDPC à la mairie de Yaoundé 2. Les différents candidats du parti annoncent qu'ils continueront toute cette journée encore leur stratégie du porte-à-porte pour tenter de convaincre les indécis.

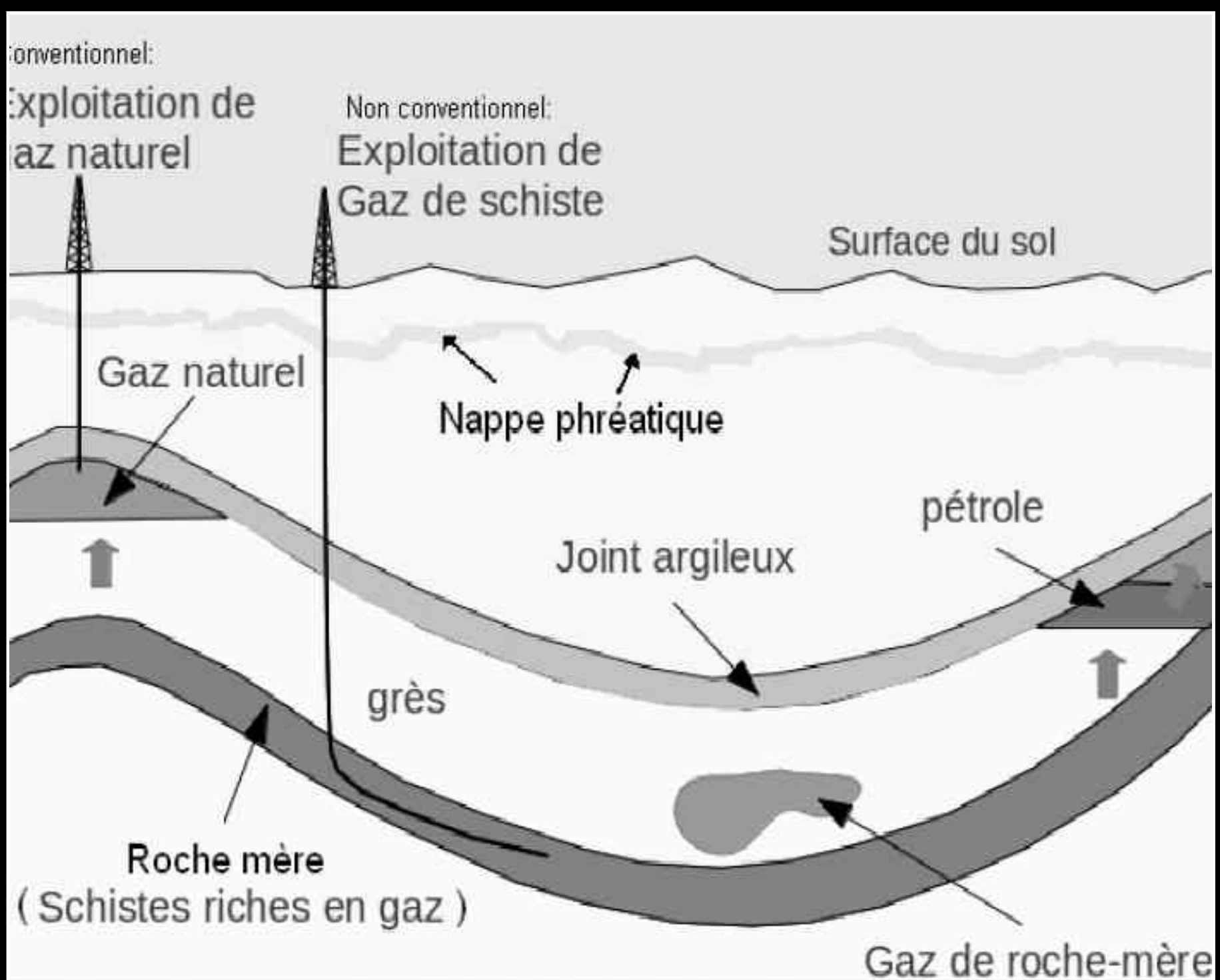
ALLEMAGNE

Merkel congédie un membre de son gouvernement

Élu avec l'aide de l'Alternative pour l'Allemagne, le président de la région de Thuringe démissionne Christian Hirte a été poussé vers la sortie après s'être félicité dans un message sur Twitter de l'élection controversée cette semaine d'un nouveau dirigeant pour l'État libre de Thuringe grâce aux voix coalisées de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) de la chancelière allemande et de celles de l'AfD, informe l'AFP. "La chancelière a proposé aujourd'hui au Président fédéral le renvoi du secrétaire d'État Christian Hirte", a indiqué dans un communiqué le porte-parole de Mme Merkel, Steffen Seibert. M.Hirte était jusqu'ici secrétaire d'État au ministère de l'Économie et de l'Énergie et à ce titre également commissaire du gouvernement aux États régionaux de l'est de l'Allemagne. "La chancelière m'a informé lors d'un entretien que je ne pouvais plus être commissaire du gouvernement. À sa demande j'ai donc demandé à être démis de mes fonctions", a indiqué pour sa part sur Twitter l'intéressé, qui était sous le feu des critiques depuis plusieurs jours. En outre, il est cadre du parti de Mme Merkel en Thuringe même, là d'où le scandale est arrivé. Il y est vice-président régional CDU. En même temps, le dirigeant de Thuringe a annoncé samedi sa démission face au scandale. "J'annonce ma démission en tant que ministre-président de Thuringe avec effet immédiat", a déclaré Thomas Kemmerich, élu du Parti libéral-démocrate (FDP). Thomas Kemmerich qui a porté sa candidature au 3^e tour des élections a été élu après que l'AfD a rappelé son candidat, recevant 45 voix contre 44 pour Bodo Ramelow. La CDU avait à plusieurs reprises déclaré son refus de toute coopération avec l'AfD et la situation qui a débouché sur l'élection d'un candidat par les deux partis a provoqué un tollé dans le pays.

Agences

Pétrole/gaz de schiste : Opportunités et risques et nécessité d'un large débat national



**Maîtriser les nouvelles technologies,
facteur déterminant de la sécurité
collective et du développement**

Pétrole et gaz non conventionnels : opportunités et risques...

Lors de la rencontre avec la presse nationale, le président de la République, Abdelmajid Tebboune, le sujet du pétrole et du gaz de schiste a été abordé, dossier stratégique engageant la sécurité nationale, ne devant pas être utopique 98 % des recettes en devises directement et indirectement provenant des hydrocarbures, irriguant toute la société algérienne, et encore pour longtemps, du fait que tous les pouvoirs depuis l'Indépendance politique n'ont pas engagé les véritables réformes structurelles, je le cite : "Si nous voulons élever le niveau de vie, cette richesse doit être exploitée, mais l'exploitation du gaz de schiste nécessite un débat national".

PAR Dr ABDERRAHMANE MEBTOUL

Dans ce cadre, je voudrais dénoncer certains propos d'anti nationalistes que certains voudraient faire porter aux populations du Sud, pouvant affirmer ayant vécu durant la route de l'unité africaine vers les années 1972/1973 en tant qu'officier d'administration pour la route de l'unité africaine à El-Goléa et In-Sahah que les populations du Sud tiennent à l'unité nationale et qu'il faut savoir uniquement dialoguer avec ces populations paisibles. Je rappelle les principaux axes directeurs de l'audit réalisé sous ma direction "Pétrole et gaz de schiste : opportunités et risques" assisté de 20 experts nationaux, internationaux et les cadres du secteur, 10 volumes de 980 pages remis au gouvernement de l'époque, le 25 février 2015, que je viens de transmettre, le 24 janvier 2020, pouvant être utile pour la décision, au président de la République et au Premier ministre.

1.Privilégier le dialogue productif loin des idéologies

Le problème stratégique de l'Algérie est d'éviter des débats stériles étant une opportunité face à l'épuisement des réserves, l'énergie étant au cœur de la sécurité nationale mais évaluer également les risques passant renvoyant globalement à la gouvernance, qui doit être renouvelée, l'objectif stratégique étant une économie hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales. Concernant ce dossier, l'agence américaine sur l'Energie a estimé que le Monde aurait environ 207 billions de mètres cubes réparties comme suit : la Chine 32, l'Argentine 23, l'Algérie 20, les USA 19, le Canada 16, le Mexique 15 ; l'Australie 12, l'Afrique du Sud 11, la Russie 8 et le Brésil 7 billions de mètres cubes. Les gisements de gaz de schiste en Algérie sont situés essentiellement dans les bassins de Mouydir, Ahnet, Berkine-Ghadames, Timimoun, Reggane et Tindouf. Est-ce que ces données sont-elles fiables pour l'Algérie ? A la suite de faux débats, j'ai présenté un dossier élaboré sous ma direction regroupant des experts nationaux et étrangers au Premier ministre le 24 février 2015. De l'avis de la majorité des experts,

l'énergie étant au cœur de la sécurité nationale, c'est une opportunité pour l'Algérie, sous réserve de sa rentabilité économique, (non rentable actuellement pour l'Algérie le coût d'un puits étant estimé entre 15/20 millions de dollars), de la protection de l'environnement et des nappes phréatiques d'eau du Sud. La majorité des experts, notant que ce dossier sensible nécessite une formation pointue et posant une problématique sociétale, une bonne communication en direction de la société. Pour éviter de perturber la gestion de Sonatrach, société commerciale stratégique, il a été préconisé que ses dirigeants évitent de s'exposer aux débats, devant laisser au ministre seul habilité politiquement, à exposer ses arguments. À ce titre, il est souhaitable qu'une institution indépendante créée, relevant non d'un département ministériel, évitant d'être juge et partie, mais du président de la République ou du Premier ministre associant la société civile de chaque région, des experts indépendants, des représentants du ministère de l'Energie et d'autres départements ministériels, travaillant en étroite collaboration avec les institutions internationales. Je rappelle que le président de la République et le premier ministre ont tenu à souligner que l'Algérie est à l'ère de l'exploration, et l'exploitation qui ne verra pas le jour avant 2020/2025 sous réserve du respect de l'environnement et de la rentabilité, principes contenus dans la loi des hydrocarbures.

2- 8 précisions sur le gaz de schiste s'imposent

Les experts ont tenu à rappeler que le problème central est de définir le futur modèle de consommation énergétique allant vers un MIX énergétique Il s'agit de ne pas privilégier une énergie aux dépens d'autres, afin de ne pas polluer le paysage médiatique, laisser aux experts le soin de débattre scientifiquement, tenant compte des nouvelles mutations énergétique. .

1.- La fracturation est obtenue par l'injection d'eau à haute pression (environ 300 bars à 2.500/3.000 mètres) contenant des additifs afin de

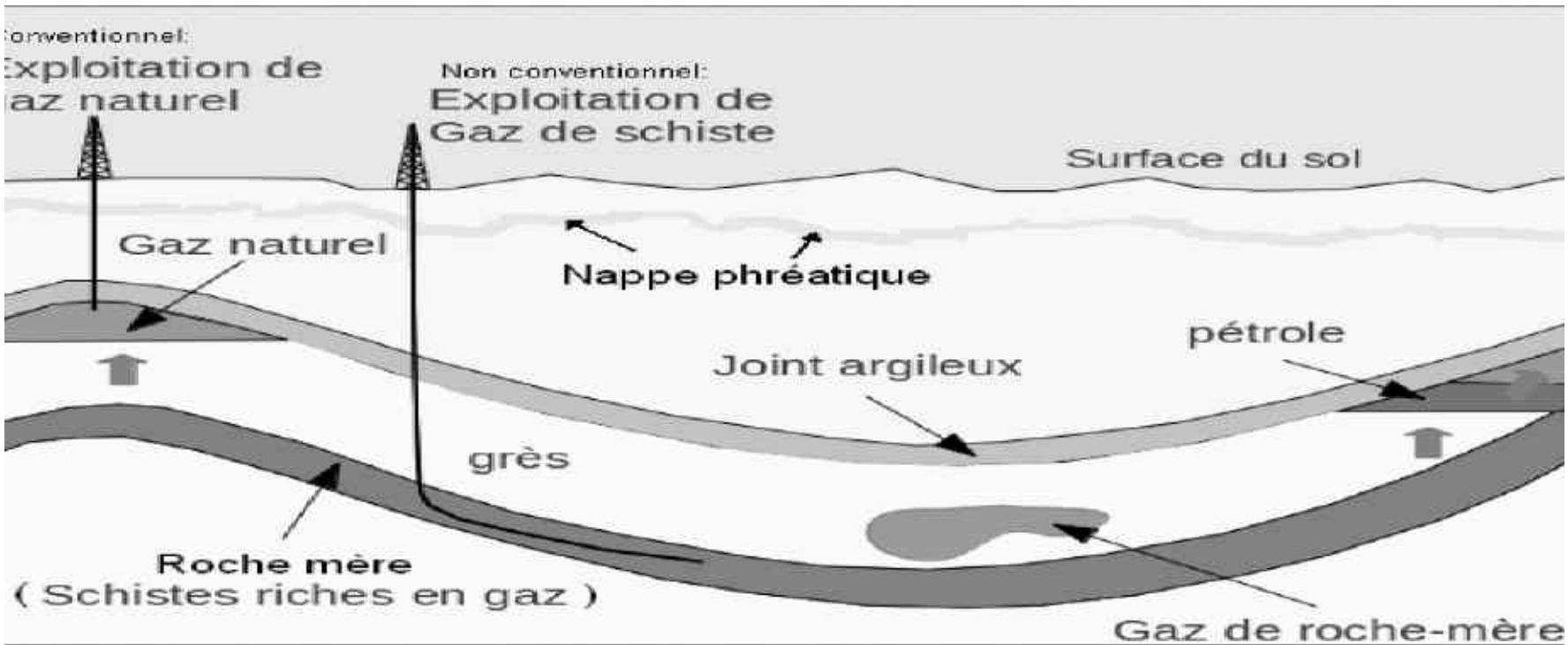
rendre plus efficace la fracturation dont du sable de granulométrie adaptée, des biocides, des lubrifiants et des détergents afin d'augmenter la désorption du gaz.

2.- Il faut savoir d'abord que le gaz de schiste est concurrencé par d'autres énergies substituables et que les normes internationales donnent un coefficient de récupération en moyenne de 15/20 % et exceptionnellement 30 %, pouvant découvrir des milliers de gisements mais non rentables financièrement, les réserves se calculant selon le couple prix international des énergies et coût.

3.- 1.000 puits donnent environ 50 milliards de mètres cubes gazeux par an. Pour les 1.000 puits, la durée de vie ne dépasse pas cinq années, devant se déplacer vers d'autres sites assistant donc à un perforage sur un espace déterminé comme un morceau de gruyère.

4.- Environ 1.000 puits est une hypothèse puisque même pour le gaz traditionnel, le maximum de forage n'a jamais dépassé 200 puits. Même dans cette hypothèse maximale de 200 puits donnant 10 milliards de mètres cubes gazeux non conventionnel, un peu plus que le projet GALSI actuellement gelé, dont le coût est passé de 2,5 à 4 milliards de dollars fin 2014, non rentable au vu du prix actuel, dont la capacité prévue était de 8 milliards de mètres cubes gazeux.

5.- La rentabilité implique – au vu de la structure des prix actuels au niveau international, concurrencé par le gaz conventionnel- un coût minimum de 12 dollars le MBTU, tenant du coût de transport- s'alignant sur l'Asie puisqu'aux USA le MBTU varie entre 4/5 dollars et en Europe après la catastrophe au Japon entre 9/12 dollars le MBTU, existant une déconnexion du prix du gaz sur celui du pétrole depuis plusieurs années. Pour s'aligner sur le prix de cession actuel, devant tenir compte de la profondeur (le coût n'est pas le même pour 600 mètres ou 2.000/3.000 mètres sup-



posant le bétonnage), le coût du forage du gaz non conventionnel d'un puits devrait être moins de 5/7 millions de dollars pour être rentable, alors que selon les experts il donnerait dans la situation actuelle 18/20 millions de dollars par puits

6.- L'exploitation de ce gaz implique de prendre en compte que cela nécessite une forte consommation d'eau douce, et en cas d'eau saumâtre, il faut des unités de dessalement extrêmement coûteuses, autant que les techniques de recyclage de l'eau.

7.- Surtout cela peut avoir des effets nocifs sur l'environnement, (émission de gaz à effet de serre), la fracturation des roches pouvant conduire à un déséquilibre spatial et de l'équilibre écologique Et en cas de non maîtrise technologique, elle peut infecter les nappes phréatiques au Sud, l'eau devenant impropre à la consommation avec des risques de maladies comme le cancer.

8.- Seuls les USA maîtrisent, encore imparfaitement, cette technologie de fracturation hydraulique. Un co-partenariat incluant des clauses restrictives avec d'importantes pénalités en cas de non-respect de l'environnement et la formation des Algériens pour tout opérateur étranger, USA et autres, est indispensable.

3- D'autres techniques en cours économisant l'eau et les produits chimiques

Aujourd'hui, pour récupérer le gaz de schiste, la technique utilisée est la fracturation hydraulique, consistant à injecter un fluide consistant d'environ 90 % d'eau, 8 à 9,5 % de proppants (sable ou billes de céramique) et 0,5 à 2 % d'additifs chimiques – sous très haute pression. Au niveau tant de la communauté scientifique que des

opérateurs l'objectif premier est d'améliorer la fracturation hydraulique, les recherches s'orientant sur la réduction de la consommation d'eau, le traitement des eaux de surface, l'empreinte au sol, ainsi que la gestion des risques sismiques induits. Concernant le problème de l'eau qui constituera l'enjeu géostratégique fondamental du XXI^e siècle (l'or bleu), selon les experts, trois types de fluides peuvent être utilisés à la place de l'eau : le gaz de pétrole liquéfié (GPL), essentiellement du propane, les mousses (foams) d'azote ou de dioxyde de carbone et l'azote ou le dioxyde de carbone liquides. L'utilisation des gaz liquides permet de se passer complètement ou en grande partie d'eau et d'additifs. Pour les mousses, par exemple la réduction est de 80 % du volume d'eau nécessaire étant gélifiées à l'aide de dérivés de la gomme de Guar. Ainsi sans être exhaustif, du fait de larges mouvements écologiques à travers le monde, des alternatives à la fracturation hydraulique sont encore à un stade expérimental et demandent à être plus largement testées, l'objectif étant de minimiser l'impact environnemental de la fracturation hydraulique tant pour les volumes traités que pour la qualité des eaux traitées et de diminuer significativement la consommation d'eau et/ou d'augmenter la production de gaz. La fracturation au gel de propane est en cours d'utilisation sur environ 400 puits au Canada et aux États-Unis (plus de 1.000 fracturations déjà effectuées). L'eau pourrait aussi être remplacée par du propane pur (non-inflammable), ce qui permettrait d'éliminer l'utilisation de produits chimiques. Les premiers puits utilisant cette méthode ont été fracturés avec succès en décembre 2012 aux États-Unis. Nous avons la fracturation exothermique non-hydraulique (ou fracturation sèche) qui injecte de l'hélium liq-

uide, des oxydes de métaux et des pierres ponce dans le puits, la fracturation à gaz pur peu nocive pour l'environnement surtout utilisée dans des formations de roche qui sont sensibles à l'eau à maximum 1.500 mètres de profondeur ; la fracturation pneumatique qui injecte de l'air comprimé dans la roche-mère pour la désintégrer par ondes de chocs, n'utilisant pas d'eau, remplacée par l'air mais utilisant certains produits chimiques en nombre restreints ; enfin la stimulation par arc électrique (ou la fracturation hydroélectrique) qui libère le gaz en provoquant des microfissures dans la roche par ondes acoustiques, utilisant selon les experts pas ou très peu d'eau, ni proppants ou produits chimiques, mais nécessitant beaucoup d'électricité. Selon certains experts, horizon 2040/2050, l'hydrogène est une piste sérieuse enrichissant le mix ou le bouquet énergétique mondial, pour le transport et le stockage des énergies intermittentes et pourrait aussi permettre de produire directement de l'énergie tout en protégeant l'environnement, l'hydrogène en brûlant dans l'air n'émettant aucun polluant et ne produisant que de l'eau. Un rapport rédigé le 22 janvier 2014 par des experts pour le Parlement français à partir de tests expérimentaux montre qu'il kg d'hydrogène libère environ trois fois plus d'énergie qu'1 kg d'essence, mais que pour produire autant d'énergie qu'un litre d'essence, il faut 4,6 litres d'hydrogène comprimé à 700 bars (700 fois la pression atmosphérique). Cette étude rappelle également qu'il suffit d'1 kilo de d'hydrogène, stocké sous pression, (représentant un coût d'environ huit euros) pour effectuer une centaine de kilomètres dans un véhicule équipé d'une pile à combustible. Toujours selon ce rapport, à terme, avec le développement conjoint des véhicules à hydrogène et des piles à combustible destinées aux

bâtiments et logements, on peut tout à fait imaginer le développement d'un réseau de production et de distribution transversale et décentralisée d'énergie. Dans ce schéma, organisé à partir de réseaux intelligents en grille, les immeubles de bureaux et les habitations produiraient ou stockeraient leur chaleur et leur électricité sous forme d'hydrogène et pourraient également alimenter en partie le parc grandissant de véhicules à hydrogène. Mais ce concept fonctionnerait également dans l'autre sens et les voitures à hydrogène, lorsqu'elles ne seraient pas en circulation, deviendraient autant de microcentrales de production d'énergie qui pourraient à leur tour contribuer à l'alimentation électrique des bâtiments et logements.

4.-Aller vers la transition énergétique

Il s'agit ni d'être contre, ni d'être pour, l'objectif stratégique est de l'insérer dans le cadre de la transition énergétique reposant sur un mix énergétique pouvant donc être une opportunité face à l'épuisement de ses ressources traditionnelles horizon 2030 mais devant évaluer les risques sans passion, l'option du gaz de schiste ayant été introduite dans la nouvelle loi des hydrocarbures mais avec des gardes fous Et là on revient à la ressource humaine pilier de tout processus de développement fiable et d'éviter cette mentalité bureaucratique rentière de non maturation des projets surtout pour ce cas stratégique. Car, si l'humanité a consommé est passé du charbon aux hydrocarbures ce n'est pas parce qu'il n'y avait plus de charbon, et demain d'autres sources d'énergie. Cela est due aux nouveaux procédés technologiques qui produisent à grande échelle ont permis de réduire les coûts ce que les économistes appellent les économies d'échelle influant d'ailleurs sur la recomposition du pouvoir économique mondial et sur les gouvernances locales.

3 -Troisièmement, il faut être réaliste et d'éviter une vision unilatérale car les fossiles classiques demeureront encore pour longtemps

polluante, abondante, et peu chère, à une civilisation où l'énergie est renouvelable, rare, chère, et moins polluante ayant pour objectif le remplacement à terme des énergies de stock (pétrole, charbon, gaz, uranium) par les énergies de flux (éolien, solaire, biomasse). Le développement actuel de l'extraction d'énergies fossiles dites non conventionnelles, telles que les gaz de schistes ou le pétrole off-shore profond, peuvent repousser le pic, sans pour autant modifier le caractère épuisable de ces ressources. D'une manière générale, l'énergie est au cœur de la souveraineté des Etats et de leurs politiques de sécurité allant parfois à provoquer des guerres. Les avancées techniques (Gnl-gaz naturel liquéfié, gaz de schiste, amélioration des performances d'exploitation de gisements d'hydrocarbures) couplées aux dynamiques économiques modifient les rapports de force à l'échelle mondiale et affectent également les compositions politiques à l'intérieur des Etats comme à l'échelle des espaces régionaux. Aussi s'agit-il de cerner le concept de transition énergétique impliquant de bien répondre à cinq questions essentielles.

1 - Premièrement, si l'humanité généralisait le mode de consommation énergétique des pays riches, il nous faudrait les ressources de 4 ou 5 planètes d'où l'urgence d'une adaptation pour un nouveau modèle de consommation.

2 - Deuxièmement, la transition énergétique renvoie à d'autres sujets que techniques, posant la problématique sociétale, autant que la fiscalité énergétique influant sur le choix des allocations des ressources et ayant un impact sur la répartition du revenu par catégories socio professionnelles. Il ne suffit pas de faire une loi car le déterminant c'est le socle social Cela pose la problématique d'un nouveau modèle de croissance : tous les secteurs économiques, tous les ménages sont concernés : transport, BTPH ; industries, agriculture. Les choix techniques d'aujourd'hui engagent la société sur le long terme. Il ne faut pas être pessimiste devant faire confiance au génie humain. Le passage de l'ère du charbon à l'ère des hydrocarbures ce n'est pas parce qu'il n'y avait plus de charbon, et demain d'autres sources d'énergie. Cela est due aux nouveaux procédés technologiques qui produisent à grande échelle ont permis de réduire les coûts ce que les économistes appellent les économies d'échelle influant d'ailleurs sur la recomposition du pouvoir économique mondial et sur les gouvernances locales.

3 -Troisièmement, il faut être réaliste et d'éviter une vision unilatérale car les fossiles classiques demeureront encore pour longtemps

la principale source d'énergie. Aussi, la transition énergétique doit être fondée sur deux principes : premièrement, sur la sobriété énergétique (efficacité énergétique), impliquant la maîtrise de la demande, la sensibilisation, mais aussi la formation pour forger de nouveaux comportements et donc un changement de culture. C'est-à-dire qu'il faut de nouveaux réseaux, un nouveau système de financement par de nouvelles politiques publiques, agir sur la réduction des besoins énergétiques en amont en augmentant l'efficacité des équipements et de leurs usages, par exemple nouveaux procédés pour le BTPH - transport pour des économies en énergie, plus de 70 % de la consommation d'énergie) passant par la rénovation des bâtiments existants et un nouveau mode de transport.

4 - Quatrièmement, cela renvoie au mix énergétique qui nécessitera d'adapter le réseau électrique aux nouveaux usages, supposant un nouveau réseau de distribution adapté aux nouvelles productions et de consommations pour garantir la continuité de fourniture et au meilleur prix.

5.- Cinquièmement, la transition énergétique suppose un consensus social, l'acceptabilité des citoyens du fait de la hausse à court terme du coût de l'énergie, mais profitable aux générations futures, supposant des mécanismes car la question fondamentale est la suivante : cette transition énergétique, combien ça coûte, combien ça rapporte et qui en seront les bénéficiaires? La transition énergétique est un processus long éminemment politique qui devrait être traitée loin de toute polémique politique, en étant constructif et non partisan, impliquant un nouveau modèle de consommation évolutif: exemple le téléphone portable qui concernera des milliards d'individus au niveau de la planète suppose une recharge par l'électricité. D'autres besoins nouveaux pourront apparaître au fil des décennies, l'objectif stratégique étant d'éviter la précarité énergétique de la majorité.

En résumé, l'Algérie est en phase d'exploration et non d'exploitation qui ne pourrait se faire éventuellement que vers 2025 qui sera fonction du nouveau modèle de consommation énergétique mondial, du coût et du vecteur prix et d'un consensus social. Il faut pour éviter des débats stériles clarifier le rôle des institutions chargées de la stratégie énergétique notamment réactiver le Conseil national de l'énergie, présidé par le président de la République, seul habilité à tracer la politique énergétique future du pays et le Conseil économique et social, lieu de dialogue par excellence.

A. M., expert international et professeur des universités

Maîtriser les nouvelles technologies, facteur déterminant de la sécurité collective et du développement

Permettez-moi d'abord de remercier le haut-commandement de l'ANP et le directeur de l'IMDEP de cette aimable invitation sur un sujet combien stratégique pour le devenir de notre pays, "Réseaux sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient: quel impact sur les transitions politiques dans la région". Mon intervention portera sur le thème "L'Algérie face à la quatrième révolution mondiale : maîtriser les nouvelles technologies, facteur déterminant de la sécurité collective et du développement".



Les vols plus inattendus par les photocopies. Chaque fois que l'on copie un document sur un copieur moderne, une copie est enregistrée sur le disque dur de la machine. Elles sont ainsi devenues de véritables centres de stockage informatisés, et cela très souvent à l'insu des dirigeants et salariés des entreprises. Les copieurs et les machines multifonctions les plus modernes stockent les informations avant de les imprimer, des experts en informatique peuvent donc ensuite très facilement récupérer ces informations, d'autant plus que la plupart d'entre elles sont généralement connectées à un réseau, soit via un PC (imprimante partagée), soit grâce à une adresse IP propre. Qu'en est-il de l'Algérie face aux enjeux de la nouvelle société de l'information 2020/2030 ? Reconnaissons que le système d'information s'est totalement effrité depuis des décennies alors que l'information cohérente et temps réel est une condition fondamentale de son développement. C'est que les statistiques sont en ce XXI^e siècle abondantes aux échelons national, régional et mondial, jouant un rôle de plus en plus grand dans nos sociétés et nos administrations publiques servant couramment à informer les débats publics, la formulation des politiques et la prise de décisions commerciales, mais posant le problème de leur qualité, de la compilation et de leur sélection. Avec la révolution du nouveau système d'information, contrairement au passé, il y a trop d'informations et le grand problème est à la fois la crédibilité de l'appareil statistique et la sélection opératoire de cette masse d'information, pour s'adapter à la nouvelle révolution mondiale du numérique. Car existe un théorème dit des 20/80 % en management

stratégique : 80 % d'actions mal ciblées que l'on voit par de l'activisme ministériel ont un impact de 20 % sur la société ; 20 % d'actions bien ciblées ont un impact de 80 % et devant tenir compte du facteur temps combinant les paramètres et les variables pour atteindre l'optimum global. Ce qui est paramètres à court terme peut devenir variable à moyen terme, et ce qui est secteur stratégique aujourd'hui peut ne pas le devenir demain. Certes, l'ONS n'a pas vocation à évaluer les politiques publiques en cours et que toute latitude est offerte aux autres d'interpréter les chiffres en reconnaissant qu'il serait souhaitable d'une meilleure coordination interinstitutionnelle, entre les diverses et abondantes sources administratives et l'office, appelant à davantage de cohérence et d'intégration. C'est que l'ONS part des données micro-économiques des administrations et des entreprises en les consolidant au niveau macro-économique. Si l'information de base est biaisée, cela donne des résultats au niveau global qui ne reflète pas la réalité. Et c'est ce que l'on constate malheureusement avec l'effritement du système d'information, où les bases de sondage sont différentes d'un organisme à un autre aboutissant à des données que contredit la réalité. Il faut donc uniformiser les méthodes d'enquêtes qu'elles soient exhaustives ou par sondage. Et surtout il faut démocratiser l'information en ouvrant les médias lourds à un large débat économique contradictoire, personne n'ayant le monopole du nationalisme. Or, des erreurs de politique économique peuvent se chiffrer à des pertes de plusieurs dizaines de milliards de dollars pour le pays. L'entropie a atteint ces dernières années un niveau inacceptable. Ce manque de

cohérence favorisé par un système de prix où l'on additionne les prix administrés et les prix du marché ne permet pas décerner la sincérité des comptes et peut donner lieu à de la mauvaise gestion, voire de la corruption est flagrant. La majorité des journaux papiers risquent de disparaître horizon 2020/2025, s'ils ne s'adaptent pas à la nouvelle révolution, remplacé par les sites qui donnent des informations en temps réel. Je rappelle qu'en tant que directeur général des études économiques et premier conseiller à la cour des comptes j'avais été chargé par la présidence de l'époque en 1983 du dossier surestaries, dossier d'ailleurs toujours d'actualité, et rendu urgent au vu des contraintes budgétaires, des nombreux bateaux en rades qui occasionnent des sorties de devises importantes. J'avais suggéré, en relation avec les services du ministère du commerce, des finances et de différents départements ministériels concernés, l'urgence pour lutter contre à la fois les surestaries et les surfacturations l'établissement d'un tableau de la valeur par un la mise en place d'un système d'information en réseaux et en temps réel entre les ports, la douane, les banques, les services de la fiscalité et reliés aux réseaux internationaux afin de connaître les prix en temps réel des marchandises importés produit par produit. En résumé, le monde est à l'aube d'une quatrième révolution économique et technologique, fondée sur deux fondamentaux du développement du XXI^e siècle, la bonne gouvernance et l'économie de la connaissance, ne devant jamais oublier que toute nation qui n'avance pas recule, n'existant pas de situation statique. Un des grands dangers à l'avenir viendra de la cybercriminalité qui peut déstabiliser tout un

pays tant sur le plan militaire, sécuritaire qu'économique. Selon Steve Grobman, expert de la société McAfee, spécialisée dans la protection contre les attaques informatiques, dans un rapport paru en février 2018, la cybercriminalité a coûté en 2017 600 milliards de dollars par an à travers le monde, un chiffre en augmentation en raison de la compétence grandissante des pirates et l'essor des crypto-monnaies. Selon ce rapport, le vol de propriété intellectuelle a représenté environ un quart du coût total de la cybercriminalité. Pour des raisons de sécurité nationale et comme facteur essentiel du développement il y a urgence d'adapter toutes les institutions civiles, militaires et toutes les entreprises publiques/privées à la nouvelle révolution du système d'information qui constitue un enjeu stratégique. Sans réformes structurelles profondes, évitant de croire au mythe du tout juridique (une loi n'étant qu'un moyen, inefficace, sans la levée des contraintes d'environnement), supposant d'agir sur le fonctionnement du corps social, impliquant un minimum de consensus politique et social et une visibilité et cohérence dans la démarche des réformes, il ne faut pas s'attendre à des miracles. Plus on diffère les réformes, plus on épuise les réserves de changes fin 2021 début 2022 et la crise de gouvernance actuelle se transformera en crise financière, économique, politique et sécuritaire, ce qu'aucun patriote algérien ne souhaite.

A. M.

Abbas Righi rend hommage au maître du Malouf Kaddour Darsouni

Le chanteur andalou Abbas Righi a rendu vendredi soir à Alger un vibrant hommage à son mentor, Cheikh Kaddour Darsouni, un des maîtres formateurs de la chanson malouf, à travers un cocktail de chansons dans le genre constantinois.

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger a pu apprécier deux heures et demie durant, un florilège de chansons malouf, brillamment interprétées par Abbas Righi, venu en élève, a-t-il déclaré, pour dire merci à son maître, Cheikh Kaddour Darsouni qui lui aura "tout appris", selon lui.

Absent à cet hommage pour "des raisons de santé", Cheikh Kaddour Darsouni, enseignant et fin pédagogue a formé "quatre générations d'artistes", entre musiciens et interprètes. Lui rendre hommage à Alger est une manière de "donner à cet événement qui compte beaucoup pour moi", une dimension extralocale, a expliqué l'artiste.

"C'est grâce à lui (Cheikh Kaddour Darsouni) que je suis devant vous ce soir (...). Je lui dois toute ma carrière", a déclaré Abbas Righi devant le public qui a accueilli cet "aveu de grand homme", avec des youyous et une salve d'applaudissements.

Accompagné par une dizaine de musiciens-virtuoses, dont Samir Benkredera au violon et Hakim Benchafra au qanun, l'artiste a interprété avec une voix présente et étoffée, "Nouba Raml K'bir-Chems el âchiya", "premier enseigne-



ment" du maître à son élève, a encore expliqué Abbas Righi.

Parmi la quinzaine de pièces qui ont constitué le programme de la soirée, "Chems el âchiya", "Ala ch'houb el âchiya", "Boâd ad'diyar", "Bah istibari", "Harramtou bik nouâssi", "Lawn el assel", "Dhalma", "men fraggh'zali", "?chiq menhoun", "Sid Et'taleb", "Hamma ya Hamma" et "Ksentina".

Les sonorités aiguës des violons et du nay (flûte arabe), la densité des notes émises par le Oud et la cadence rythmique maintenue par les "Nekkaret" (petite percussion à deux tambours), ont dessiné dans l'espace de la salle les traits et donné le ton du genre Malouf.

Dans une ambiance de grands soirs,

Abbas Righi, époustouflant d'énergie, a livré une prestation pleine, où il a généreusement mis en valeur le patrimoine musical du registre constantinois, faisant part, tout en sourire, de son "bonheur" de chanter pour un public "aussi réceptif et accueillant".

Cédant au déhanchement, les spectateurs, ont accompagné le chanteur durant tout le long du concert en battant la mesure avec les mains et en reprenant ses refrains.

Présents à la cérémonie, les proches et les membres de la famille de Cheikh Kaddour Darsouni se sont vu remettre le trophée honorifique, la compilation en quatre CD du chanteur ainsi que quelques cadeaux symboliques par Abbas Righi et

le directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi sous les applaudissements et les youyous de l'assistance.

Né en 1984, Abbas Righi s'est dès son jeune âge intéressé à la musique andalouse dans sa variante malouf qui constitue l'Ecole de Constantine, aux côtés de celles des genres, "Senâa" à Alger et "El Ghernati" à Tlemcen.

Après un passage à la Zaouia Rahmania et à l'association El Aqia El Aissaouia où il s'est imprégné du genre soufi, il opte pour le malouf qui deviendra vite son genre de prédilection.

En 2002, il intègre l'association des Elèves de l'Institut du malouf, dirigée alors par Cheikh Kaddour Darsouni qui verra vite en lui une "future grande voix" et l'initiera à la maîtrise de la percussion, préalable nécessaire à l'acquisition d'une bonne musicalité.

Quelques années plus tard, il est chanteur et luthiste de son propre orchestre pour arriver au prix de plusieurs années de travail à participer à nombre de manifestations artistiques en Algérie et à l'étranger, notamment au Kazakhstan, Corée du Sud, Japon, Tunisie, Canada et au Qatar entre autre.

Abbas Righi compte sur le marché quatre albums, "Mejrouh" (2010), "Zadhi hwak ghran" (2012), "Ama sebba lahbab" (2016), "Salah Bey", (2017) et une "synthèse" de quatre CD sur la chanson constantinoise "dans ses différents genres", selon l'artiste, présentée sous le titre de "Couleurs de Constantine".

Deux courts métrages algériens en compétition en Libye

Les courts métrages algériens "Je raconterai tout à Dieu" et "Curse within shadows" ont été sélectionnés en compétition du 3e Festival international des films des droits de l'Homme, "Erato" prévu du 21 au 25 mars prochain dans la capitale libyenne Tripoli, annoncent les organisateurs. Les fictions "Je raconterai tout à Dieu" de Mohamed Ben Abdallah et "Curse within shadows" de Imad Ghedjati sont en compétition avec une cinquantaine d'autres courts métrages.

Plusieurs fois primé dans des manifestations cinématographiques en Algérie, "Curse within shadows" explore en 15 mn la manipulation de l'opinion internationale par la propagande médiatique qui arrive à détourner les populations des problèmes cruciaux.

D'une durée de 8 mn, "Je raconterai tout à Dieu" relate l'histoire d'un soldat et d'un terroriste se retrouvant face à face dans un champ de bataille où il ne reste qu'une dernière balle à tirer.

"Moi, Si Mohand Ou M'hand" de Rachid Kahar, ou les tribulations du poète racontées par lui-même

Dans son dernier roman, "Moi Si Mohand Ou M'hand, ma vie de bohème et de poèmes", Rachid Kahar revient sur le parcours atypique du poète d'expression kabyle dont la verve, de colère et d'amour, étonnamment résiliente face à l'adversité, continue de résonner plus d'un siècle après sa mort. Après "Si Mohand Ou M'hand, la vaine musique du vent", paru en 2006, Rachid Kahar récidive en 2019 avec "Moi Si Mohand Ou M'hand, ma vie de bohème et de poèmes", édité chez Tafat, dans lequel il revient en 204 pages sur la vie tumultueuse de Si Mohand Ou M'hand. Cet "épicurien notoire", né vers 1850, et qui, bien que lettré, refusait de transcrire, voire de répéter, ses poèmes après les avoir déclamés.

"Qui les entendra, les écrira", avait tranché le poète qui ne dérogera jamais à la règle qu'il s'était imposée.

Dans un récit déployé en vingt chapitres, le romancier tente de sensibiliser le lecteur à la beauté des "isefra" (poèmes en tamazight) de Mohand Ou M'hand, à la densité de ses sentiments, à travers la traduction vers le français d'une quarantaine de ses poèmes replacés dans leur contexte historique, avec le souci parti-

culier d'en conserver la sensibilité et le lyrisme.

Prêtant sa plume au poète à qui il confie la charge de revenir sur sa vie, l'auteur restitue par l'anecdote et des faits marquants les liens intimes entre le poète et son peuple. Des liens qui firent de l'un le témoin des malheurs de l'autre et le pourfendeur de ses travers, tout autant que le héraut de ses espérances.

Se racontant, l'aède revient sur les bouleversements qui ont secoué son enfance durant la deuxième moitié du XIXe siècle. De la conquête française de 1857 en Kabylie, jusqu'à l'assassinat du père et la dispersion de la famille, en passant par la destruction de son village natal et de l'école où il étudiait, rien n'aura été épargné au poète dans ses jeunes années.

Et ce sont ces drames accumulés qui détermineront sa personnalité d'iconoclaste et de rebelle, réfractaire à l'ordre établi par "Ce monde (qui) dégénère. Où les ladsres prospèrent. Et où les preux sont gavés de déboires", et qui inspire tant de dégoût au poète.

Déraciné, ne possédant plus rien, le jeune Mohand, écorché vif, se rendra vite compte qu'un "destin de poète errant l'appelait". Maudît, il s'abandonne aux

paradis artificiels, oscillant entre plaisirs et remords : "Maintenant, je suis égaré. Je pêche et je le fais exprès. Connaissant Ta voie et m'en écartant. "

La nostalgie de la terre natale, l'amour et l'amitié, le chagrin ou encore l'exil, autant de sujets évoqués que le lecteur retrouvera dans Si Mohand Ou M'hand. Dans des Isefra à l'aphorisme tout aussi percutant, il appréciera également la vision perspicace du poète sur son temps, sur les conditions d'existence des siens et l'aviissement de l'être humain soumis à un ordre impitoyable.

Eternel nomade vivant de petits métiers, Si Mohand Ou M'hand, entreprendra un long périple qui le mènera, à pieds, d'Alger à Tunis. Jusqu'à sa mort en 1906 dans un hôpital de sa Kabylie natale. Le poète aura bravé tous les interdits en ce bas monde qu'il quittera "le cœur en peine et le visage délabré. Je suis prisonnier de ma destinée. Personne ne se souvient plus de moi".

Les "isefra" de Si Mohand Ou M'hand ont déjà fait l'objet de nombreuses autres publications : Amar n'Said Boulifa (1904), Mouloud Feraoun (1960), Mouloud Mammeri (1969) et Younès Adli en 2000, entre autres.

PSG

Thiago Silva, un clap de fin de plus en plus probable...

Malgré ses excellentes performances, le défenseur central du Paris Saint-Germain Thiago Silva n'a toujours pas reçu une proposition pour prolonger son contrat, qui expire en juin prochain.

Pour l'instant, le directeur sportif parisien Leonardo n'a pas prévu de passer à l'action sur ce dossier. Depuis le 1^{er} janvier, le défenseur central du Paris Saint-Germain Thiago Silva, en fin de contrat en juin prochain, a la possibilité de s'engager librement avec le club de son choix pour la saison prochaine. Auteur d'excellentes performances sur cette première partie de saison, l'international brésilien ne manque bien évidemment pas de propositions. Thiago Silva attend un signe, mais... Mais selon les informations du quotidien *L'Equipe* ce dimanche, le capitaine du PSG a pour l'instant repoussé toutes les approches extérieures. Comme depuis des mois, l'ancien Milanais donne sa

priorité au champion de France en titre et continue, désespérément, d'attendre un signe de sa direction pour une prolongation de contrat. Jusqu'à maintenant, les discussions n'ont pas débuté entre les deux parties. De son côté, le directeur sportif parisien Leonardo n'a pas bougé sur ce dossier et ne compte visiblement pas s'activer dans un avenir proche. En effet, dans l'esprit du dirigeant auriverde, il n'est pas question de payer à prix d'or un joueur en fin de carrière (35 ans). Ainsi, la tendance forte penche pour un départ du roc défensif au terme de cet exercice. Une possibilité avec un effort financier ? Actuellement, Thiago Silva perçoit 1,5 million d'euros brut par mois, ce qui correspond au 3^e plus gros salaire du club de la capitale derrière Neymar et Kylian Mbappé. Pour éventuellement rester au PSG, le natif de Rio de Janeiro devra forcément consentir à un effort financier très important. Peut-être au point de diviser son salaire par deux. Enfin, si une proposition francilienne se concrétise réellement avant la fin de son aventure...



EQUIPE DE FRANCE

Deschamps peut-il se passer d'un Payet à ce niveau ?



Absent des plans de Didier Deschamps ces derniers mois, Dimitri Payet peut prétendre à un retour en équipe de France. Le milieu offensif brille avec l'Olympique de Marseille, ce qui n'a pas pu échapper au sélectionneur. Suffisant pour obliger le coach tricolore à le rappeler ? En grande forme, Dimitri Payet pense forcément à l'équipe de France. "Ce n'est pas le sujet du jour." Auteur d'un nouveau bijou contre Toulouse (1-0) samedi en Ligue 1, Dimitri Payet refuse d'évoquer l'équipe de France. Ses performances en disent déjà suffisamment. Car depuis quelques rencontres, le milieu offensif (8 buts et 3 passes décisives en L1 cette saison) porte presque l'Olympique de Marseille à lui seul. Le Réunionnais fait le bonheur de son coach André Villas-Boas, qui tente de lui donner un coup de pouce en vue

d'un retour en sélection. AVB tente de convaincre DD affirmant : "C'est vrai qu'il fait des choses qui sont décisives et incroyables pour nous. Après la qualité de l'équipe de France est brutale et les options aussi sont brutales (sic). C'est à Didier Deschamps de prendre la décision, moi je ne sais pas, a confié le Portugais, en prenant soin de ne pas froisser le sélectionneur. Il a le niveau et réalise l'une de ses meilleures saisons à l'OM, comme Steve Mandanda. S'ils ont été appelés par le passé, ils peuvent l'être à nouveau. Pour Steve c'est sûr, pour Dimitri on verra." Puis l'entraîneur olympien a glissé un autre argument en faveur de son maître à jouer. "Il y a peut-être des blessures à son poste, ça peut lui ouvrir une chance", a souligné le technicien, bien placé pour savoir que Florian Thauvin,

en convalescence, ne participera pas au prochain rassemblement des Bleus en mars. Idem en ce qui concerne le Barcelonais Ousmane Dembélé, dont la fin de saison est menacée. Enfin, Kingsley Coman réintègre à peine le groupe du Bayern Munich, pendant que Thomas Lemar vit un cauchemar à l'Atletico Madrid. Payet, la page définitivement tournée ? Dans ces conditions, et sans parler de l'Euro 2020, Deschamps pourra-t-il se passer d'un Payet à ce niveau en mars ? La forme du moment plaide pour lui, mais n'en déplaît aux supporters de l'OM, c'est possible. En effet, le sélectionneur français a clairement laissé entendre que le Marseillais, qui fêtera ses 33 ans pendant le prochain rassemblement, ne représentait pas l'avenir de l'équipe de France. L'homme aux 38 sélections (la dernière remonte à octobre 2018) a un passé en Bleu et aurait même pu disputer le Mondial 2018 sans sa blessure, mais le patron a peut-être définitivement tourné la page. A la place de Payet, Deschamps pourrait très bien miser sur un petit nouveau. D'autant que le coach champion du monde privilégie des profils plus percutants sur les côtés. L'ancien Stéphanois, lui, a davantage les qualités d'un Antoine Griezmann ou d'un Nabil Fekir. Ça s'annonce donc compliqué pour le sauveur de l'OM, qui n'aura pas l'occasion de briller en coupe d'Europe dans les mois à venir. Pendant ce temps-là, le moindre coup d'éclat de ses concurrents suffira pour convaincre un sélectionneur réputé obstiné...

AS MONACO

"Super Slim" signe son retour

Auteur d'une passe décisive pour Wissam Ben Yedder et du but victorieux de son équipe en fin de rencontre, l'international algérien a ainsi été l'artisan d'un précieux succès qui propulse l'ASM à la cinquième place du classement de L1. "C'est un grand joueur, je l'ai dit dès mon arrivée à Monaco", a tout simplement résumé son entraîneur, l'espagnol Robert Moreno. A noter que le baroudeur des Verts a été à deux doigts de quitter la Principauté, lors du mercato d'hiver et son nom a été souvent murmuré en Premier League et en Italie, aussi.

BARÇA

Iniesta a été sondé cet hiver !

Si le FC Barcelone a recherché, sans succès, un élément offensif lors du dernier mercato d'hiver, le club catalan pensait également à renforcer son entrejeu. Et selon les informations du quotidien Sport ce dimanche, les Blaugrana ont sondé le milieu de terrain du Vissel Kobe Andrés Iniesta (35 ans) concernant un éventuel retour ! Dans l'idée, le champion d'Espagne en titre souhaitait trouver un accord avec la formation japonaise pour obtenir le prêt de son ancien joueur sur la seconde partie de saison. Mais assez logiquement, les dirigeants nippons n'étaient pas ouverts à cette hypothèse avec la Ligue des Champions asiatique à disputer dans les semaines à venir. Lié encore pour deux ans avec le Vissel Kobe, Iniesta a été tout de même flatté par cette approche du Barça.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le NAHD droit vers le purgatoire

La situation se complique pour le NA Hussein Dey, corrigé, cette fois-ci, sur ses bases et devant son public par l'ASO Chlef, pour le compte de la 17^e journée du Championnat national de Ligue 1.

PAR MOURAD SALHI

C'est une autre contre-performance qui poussera cette formation algéroise vers l'avant-dernière position au classement, avec seulement 15 points dans son escarcelle. Une deuxième défaite de suite pour le club du nouvel entraîneur Azzedine Aït Djoudi, qui a succédé à Lakhdar Adjali à la barre technique des Sang et Or. En effet, après la sortie ratée au stade 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie, les Algérois de Hussein-Dey déçoivent sur leur pelouse du 20-Août et devant leurs supporters. La déception concerne surtout le résultat final de trois buts à zéro contre, signalons-le, un club mal classé, à savoir l'ASO Chlef. Rien ne va plus pour cette formation, censée être l'une des écoles du football national. Sur les 17 matchs joués jusque-là, le NA Hussein Dey n'a gagné que trois victoires, contre respectivement l'US Biskra (3-2), JS Saoura (1-0) et l'ES Sétif (4-3). Le



club a enregistré six matchs nuls contre huis défaites. Toujours dans le même sillage, le club a encaissé 21 buts depuis l'entame de la saison, contre 12 buts seulement marqués. Ce sont des résultats d'un club qui se dirige droit vers la relégation. Les choses ne marchent surtout pas comme le souhaitent les inconditionnels du club qui ont beaucoup rêvé avec l'arrivée de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi. Mais ce dernier n'a pas de baguette magique et il ne peut rien faire dans des conditions pareilles. Ce qui a compliqué aussi les choses dans la maison du Nasria c'est le

départ de plusieurs joueurs durant le mercato hivernal, à l'image de Zerdoum, Tougaï, Mouaki et Khacef, ce qui va sans doute influencer sur le rendement de l'équipe. Les jeunes injectés dans l'effectif ne peuvent rien apporter au club en cette période de la compétition.

Les choses se sont, d'ailleurs, compliquées pour cette formation algéroise depuis le mois de novembre dernier. Depuis cette date, le club a collectionné cinq défaites, dont trois de suite. Devant cette situation très complexe, l'ancien joueur Chaâbane Merzekane, qui est venu au secours de l'équipe, ne sait plus à quel saint se

vouer.

En ratant ses deux premières sorties en cette phase retour de Championnat, l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi et ses collaborateurs, y compris les joueurs, savent pertinemment que ce qui les attendent n'est guère une simple sinécure. Les joueurs de cette formation nahdiste ont intérêt à réagir pour espérer sauver le navire de son naufrage.

Ce n'est pas aussi facile surtout face à des adversaires qui luttent également pour leur survie parmi l'élite, à l'image de l'USM Bel-Abbès, AS Aïn-M'lila, NC Magra, Paradou AC et autres. En tous les cas, les journées se suivent et se ressemblent pour cette équipe du NA Hussein-Dey. Les faux pas se multiplient et le niveau technique des joueurs laisse à désirer. A l'allure où vont les choses, le Nasria risque de vivre le pire scénario de son Histoire.

M. S.

LIGUE 1

Le Chabab marque le pas

Le CR Belouizdad a ramené le nul de son déplacement à Ras El-Oued (Bordj Bou-Arréridj) face au NC Magra (1-1) en match comptant pour la 17^e journée du Championnat de Ligue 1, jouée ce samedi. De leur côté, l'USMA et le NAHD ont chuté lourdement à domicile, alors que la JS Saoura a renoué avec la victoire.

Le CR Belouizdad s'est contenté d'un point contre le NC Magra. Et pour cause, les Rouge et Blanc avaient la victoire en poche après avoir pris l'avantage à la 75^e minute par l'Ivoirien Soumana. Toutefois, le nouveau promu est parvenu à remettre les pendules à l'heure dans le temps additionnel grâce à Lakdja (90'+3). Leader de la Ligue 1, le Chabab porte son total à 33 unités, alors que le NCM limite les dégâts et reste scotché à la 14^e place (18 pts).

Pas de vainqueur également dans l'affiche du jour disputée au stade Ahmed- Zabana entre le MC Oran et l'ES Sétif (1-1). À l'image du match NCM-CRB, les visiteurs ont été les premiers à se mettre en évidence en marquant à la 50^e minute par Djahnit, sur penalty.

Les Hamraoua ont répliqué un quart-d'heure plus tard par l'intermédiaire de Boutiche (64'). Main dans la main au classement, Sétifiens et Oranais

font du surplace et campent respectivement aux 5^e et 6^e places avec 24 points chacun. Les Usmistes ont concédé leur troisième revers de suite, en championnat, lors de la réception du CS Constantine (1-3).

Dans une partie disputée à huis clos, où tout s'est joué en seconde période, les Sanafir ont débloqué la situation à la 49^e minute par Belkacemi. À force d'essayer, les Rouge et Noir ont réussi à niveler la marque à la 86^e minute, sur penalty, par l'entremise de Mahious. Pensant avoir fait le plus dur en recollant au score, l'USMA a baissé sa garde permettant ainsi aux Constantinis de planter deux autres buts par l'intermédiaire de Belkacemi (90'), encore lui, et Balegh (90'+1). Cette victoire permet au CSC de renouer avec le succès et par la même occasion doubler son adversaire du jour et prendre place au pied du podium (4^e – 26 pts). Pour sa part, l'USMA rétrograde de la 4^e à la 7^e place (24 pts).

La traversée du désert est, enfin, terminée pour les Aiglons du Sud. Incapable de gagner le moindre match depuis 6 sorties (3 défaites, 3 nuls), la JS Saoura renoue avec la victoire à l'occasion de la réception de l'AS Aïn-M'lila (2-1). Pourtant, les Sudistes se sont fait une belle frayeur

lorsque les visiteurs ont ouvert le score à la 75^e minute par Demane.

Toutefois, les gars de la Saoura ont réagi dans la foulée en égalisant par l'entremise de Yahia Chérif (75'). Bien déterminée à mettre fin à sa période de disette, la JSS a continué à presser jusqu'à se voir récompensé à la 86^e minute avec une seconde réalisation signée Messaoudi.

Avec 23 points à son compteur, la JSS progresse de la 11^e à la 8^e position (24 pts), alors que l'ASAM perd une place (9^e – 22 pts). Menacé de relégation, le NA Hussein Dey (15^e – 15 pts) est passé complètement à côté de son succès en recevant l'ASO Chlef (0-3).

Les Sang et Or ont été tout simplement humiliés par une équipe chélienne qui réalise la meilleure opération du jour dans l'optique du maintien. Certes, l'ASO fait du surplace au classement (13^e – 21 pts), toutefois elle compte, désormais, six longueurs d'avance sur le premier relégable, à savoir le NAHD.

De son côté, le CR Bordj Bou-Arréridj s'est extirpé de la zone de turbulences. Les Criquets ont fait un bond de deux places au classement (10^e – 22 pts) à la faveur de leur succès glané à la maison face à l'USM Bel-Abbès (2-0).

FRANCE

Moreno fait l'éloge de Slimani

Après avoir offert trois points importants pour Monaco dans les derniers instants à Amiens, l'attaquant international algérien Islam Slimani a reçu les éloges de son coach Moreno. L'entraîneur espagnol a salué l'attaquant algérien qu'il a pourtant sorti du onze habituel depuis son arrivée au club.

"Islam Slimani est un grand joueur, je l'ai dit dès mon arrivée. On a une attaque de feu qui se compose de joueurs du haut niveau. Je suis très content qu'il ait marqué, en même temps toute l'équipe a fait de gros efforts, à l'image de Jovetic et de Keita", a déclaré Moreno.

FRANCE

Boudaoui expulsé face à Nîmes

Le milieu de terrain international de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, qui a été incorporé d'entrée par Patrick Vieira pour le match de ce soir face à Nîmes Olympique, a été expulsé au bout de 50 minutes de jeu.

L'international algérien de 20 ans, qui est devenu un élément clé dans l'échiquier de Vieira, a honoré à cette occasion sa troisième titularisation de rang en championnat et la sixième depuis le début de saison, cependant, l'ex-paciste, qui a failli marquer de la tête, a été expulsé à la 49^e minute de jeu après un tacle plus spectaculaire que dangereux sur Philip poteaux qu'il touche au niveau de la cheville. Alors que le score était de 1-1, Nîmes s'impose finalement à Nice sur le score de 1-3.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTERE DE L’HABITAT ET DE L’URBANISME ET DE LA
VILLE
Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d’Adrar
Route de Reggan RN n°06 Adrar
Tél. : 049 36 22 58 fax : 049 36 22 59
NIF n° 097601010022454

AVIS D’APPEL D’OFFRE NATIONAL OUVERT N°05/2020

L’Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d’Adrar lance un avis d’appel d’offre national ouvert avec exigences de capacités minimales pour : La réalisation de 10/612 logements avec assainissement et AEP et achèvement de réalisation 15/612 logements publics locatifs avec assainissement et AEP à travers la wilaya d’Adrar.

Daira	localité	Lot N°		Nbre de logts	Etablissement
Z'kounta	Z'kounta	Lot n°78	Réalisation + assainissement et AEP de	1	Primaire Admeur
		Lot n°79	Achèvement de réalisation + assainissement et AEP	1	Primaire Agharmeïel
		Lot n°80	Réalisation + assainissement et AEP de	1	Primaire Azoua
		Lot n°81	Réalisation + assainissement et AEP de	1	Primaire Bouali
		Lot n°85	Réalisation + assainissement et AEP de	1	Prmaire Mkid
		Lot n°89	Réalisation + assainissement et AEP de	1	Primaire Tazoulet
		Lot n°90	Achèvement de réalisation + assainissement et AEP	1	Primaire Tiouririne
		Lot n°93	Achèvement de réalisation + assainissement et AEP	1	Mrimaire Zi Chikh
	Inzegmir	Lot n°99	Achèvement de réalisation + assainissement et AEP	6	Primaire Inzegmir
		Lot n°101	Réalisation + assainissement et AEP de	1	Primaire Tindmane Elguedima
Reggan	Reggane	Lot N°112	Achèvement de réalisation + assainissement et AEP	1	Primaire ALOULAAM Elmadani Tinouléf
		Lot n°116	Achèvement de réalisation + assainissement et AEP	1	Primaire Hai Saada
	Sali	Lot n°125	Réalisation + assainissement et AEP de	2	Primaire El Mastour
		Lot n°128	Achèvement de réalisation + assainissement et AEP	2	Primaire El Mansour
		Lot n°130	Réalisation + assainissement et AEP de	2	Primaire Moulay Larbi
		Lot n°132	Achèvement de réalisation + assainissement et AEP	2	Primaire Tinourt

Opération : Etude et suivi et réalisation de 612 logements publics locatifs à travers la wilaya d’Adrar destinés aux enseignants de l’éducation nationale programme 2008. Les entreprises intéressées par le présent avis sont priées de se présenter au siège de l’office à l’adresse suivante : OPGI d’Adrar pour retirer le cahier des charges contre paiement de deux mille dinars (2.000.00 DA) représentant les frais de reproductions. Les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions et critères exigés dans le cahier des charges notamment en matière de qualification moyens humains et matériels.

Contenu de l’offre : Les offres des soumissionnaires doivent comporter :

Dossier de candidature : ce dossier contient :

- 1-Une déclaration de candidature (dûment renseignée portant cachet et signature de l’entreprise)
- 2-Déclaration de probité (dûment renseignée portant cachet et signature de l’entreprise)
- 3-Déclaration de sous-traitant (cas éventuel) dûment renseignée portant cachet et signature de l’entreprise
- 4-Statu (en cas de société)
- 5-La déclaration de pouvoir (le cas échéant)
- 6-Documents justifiants les capacités du soumissionnaire
- a-Copie du certificat de qualification et classification en cours de validité ayant la catégorie (1) et plus activité bâtiment principale ou secondaire
- b-Bilan financiers exercice 2016-2017-2018
- c-Liste des moyens humains copie du diplôme pour l’encadrement et l’attestation d’affiliation CNAS pour l’ensemble des employés
- d-Liste des moyens matériels, copie des cartes grises + assurances pour les matériels roulants valide le jour d’ouverture des plis factures d’achat ou PV d’huissier de justice our les matériels non roulants
- Liste des références professionnelles, attestations de bonne exécution réalisées par l’entreprise délivrées et signées par les maîtres d’ouvrages.

-L’offre technique : ce dossier contient :

- 1-déclaration à souscrire (dûment renseignée portant cachet et signature de l’entreprise)
- 2-Tout document permettant l’évaluation de l’offre technique : un mémoire technique justificatif

- 3-Planning et délai d’exécution des travaux signé par l’entreprise
- 4-Le cahier de charge portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

-Offre financière : ce dossier contient :

- 1-La lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- 2-Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- 3-Le délai quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée

Présentation des offres cachetées et scellées : Le dossier de candidature l’offre technique et l’offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant :

- La dénomination du soumissionnaire
- La référence et l’objet de l’avis d’appel d’offre ouvert
- La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe, cachetée et anonyme comportant la mention :

Soumission à ne pas ouvrir

Avis d’appel d ’offre national ouvert n°05/2020

La réalisation de 10/612 logements avec assainissement et AEP et achèvement de réalisation 15/612 logements publics locatifs avec assainissement et AEP à travers la wilaya d’Adrar

A monsieur le directeur général de l’OPGI Adrar

La date limite de dépôt des offres est fixée le 15ème jours de la date de la première parution du présent avis avant midi 12h.00.

La commission d ’ouverture et d’évaluation des offres siègera en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h00. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu’au jour ouvrable à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + durée de préparation des offres



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Quiche aux merguez



Ingrédients :

4 merguez
2 courgettes
2 œufs + 2 jaunes
Pâte brisée
Huile
10 g de beurre
25 cl de lait
1 bonne pincée de cumin moulu
1 pincée de noix de muscade
Sel, poivre
25 cl de lait

Préparation :

Beurrer le moule et le fariner légèrement, étaler la pâte et la piquer avec une fourchette. La faire précuire 10 min environ.

Laver les courgettes, les détailler en dés, les faire sauter dans l'huile bien chaude, saler, poivrer et réserver. Dans une poêle, faire cuire les merguez sans matière grasse ; saupoudrer de cumin, puis les couper en petits morceaux.

Dans un saladier, battre les œufs avec le lait, la crème fraîche, ajouter les dés de courgettes, les morceaux de merguez, mélanger délicatement le tout. Verser cette préparation sur la pâte précuite. Glisser le plat dans le four et faire cuire pendant 25 min environ. Lorsque le dessus de la quiche est bien doré, éteindre et laisser la quiche reposer 5 min dans le four éteint. Pour lui donner un petit côté oriental, décorer avec quelques feuilles de coriandre ou de menthe.

Macarons



Ingrédients :

4 blancs d'œufs
220 g de sucre glace
120 g de poudre d'amandes
50 g de sucre en poudre
50 g de chocolat en poudre

Préparation :

Préchauffer le four à 160 degrés. Mélanger le sucre glace et les amandes. Mettre ce mélange au four pour sécher ces deux ingrédients. Battre les blancs d'œufs en neige très ferme. Sans cesser de battre, ajouter le sucre en poudre.

Ajouter le chocolat au mélange amandes-sucre glace. Puis incorporer ces 3 ingrédients aux blancs d'œufs délicatement. Mettre dans une poche à douille et sur un plat de cuisson avec papier sulfurisé, former des petits ronds de même taille. Laisser reposer 20 à 30 minutes et mettre au four ! Ensuite, coller les macarons entre eux avec du chocolat à tartiner, de la confiture ou de la ganache au chocolat.

SOINS ET BEAUTÉ

Méthodes naturelles pour retrouver une belle peau

Un mauvais régime alimentaire, une fatigue physique et/ou psychologique, la pollution, une trop faible consommation d'eau et votre peau, déshydratée, perd de sa souplesse. Très vite, ridules et rides apparaissent. Quelques astuces pour préserver la jeunesse de votre peau.

Le gommage, la base de la beauté de votre corps

Fait 2 fois par semaine, il permet l'élimination des cellules mortes sur l'ensemble de votre corps et favorise également l'absorption des produits de soins. Votre peau vous le rendra : elle sera immédiatement plus douce.

Les petits-déjeuners tout fruit

Faites le plein de fruits frais dès le matin. Pour un maximum d'efficacité, préparez-vous aussi des - boosts -. Passez à la centrifugeuse des fruits et légumes de votre choix et buvez-en un grand verre. Ces vitamines et antioxydants sont si importants pour

notre santé et notre beauté.

La crème hydratante

Après un nettoyage soigneux de votre peau, appliquez sur le corps et le visage une crème riche en agents hydratants : beurre de karité ou huile d'argan par exemple. Cela vous permettra d'éviter l'apparition de ridules.

Consommez les aliments à faible indice glycémique

- Choisissez les céréales complètes (pain complet, riz complet) ;
- Consommez des légumes secs ; leur index glycémique est faible !
- Limitez les sucreries type



biscuits, bonbons, sodas et autres.

Limitez les expositions prolongées au soleil

Utilisez une protection solaire avec filtres UVA et UVB pour éviter l'apparition de taches brunes dues aux expositions successives.

La crème de nuit

La nuit, votre peau repose dans une atmosphère où la tem-

pérature et le taux d'humidité sont constants. Elle est ainsi plus réceptive pour se nourrir et se régénérer. Votre crème de nuit va donc l'aider à se régénérer tout en la protégeant des radicaux libres.

Buvez !

Boire pour hydrater son corps mais, aussi, pour le nettoyer et éliminer les toxines et conserver ainsi une belle peau !

CONSEILS PRATIQUES

Prendre soin des oreilles de vos enfants

Le très jeune enfant n'a pas encore de sécrétion de cérumen.

- Si l'eau de son bain s'introduit dans le canal auditif, y verser un peu d'eau claire à peine tiédie et laisser s'écouler le liquide.

- Ne pas nettoyer les oreilles de bébé après le bain ou la toilette. A la rigueur, utiliser un petit morceau d'ouate, tamponner doucement l'entrée du conduit.

- Rincer soigneusement et essuyer le pli du pavillon de l'oreille (sillon rétro-auriculaire), là où les poussières peuvent s'accumuler. De l'eau seule suffit, même en cas d'inflammation.

- Lorsque l'enfant est plus



grand, lui enseigner la toilette des oreilles (extrêmement simple). Ni eau ni irrigation. Pas de cure-oreille en métal ou autre matière dure qui peut blesser le conduit. Eviter les petites éponges montées sur

tige : elles ne nettoient rien et, comme les morceaux de tissus ou de papier torsadé, elles refoulent le cérumen et le bloquent près du tympan,

où il risque de sécher et de causer une obstruction. A la rigueur, enrouler un peu d'ouate sur le bout arrondi d'une allumette et, à sec, frotter doucement l'entrée du conduit.

- En cas de bouchon de cérumen ou d'obstruction, le médecin doit intervenir.

- Si l'oreille "coule", il s'agit d'un catarrhe de l'oreille externe ou moyenne.

- Tenir l'enfant éloigné des sources de bruit intense. La mode des écouteurs est néfaste.

- Ne jamais gifler l'enfant. Il peut en résulter des dégâts au niveau du tympan.

- Si des corps étrangers sont logés dans le conduit, demander l'intervention du médecin. S'il s'agit d'un insecte vivant, l'évacuer en remplissant l'oreille d'eau ou de glycérine (ou d'alcool dilué).

Astuces

Tester la fraîcheur d'un poisson



Enfoncez un doigt dans la chair du poisson et observez ! Si la chair du poisson reprend sa forme initiale presque aussitôt, c'est que le poisson est frais.

Peler facilement des poivrons



Placez-les coupés en deux dans le four bien chaud, après les avoir lavés. La peau va alors noircir, vous pourrez les sortir du four et peler les poivrons une fois refroidis.

Du citron confit en 10 minutes



Dans un bol, mettez autant d'eau que de sucre. Mélangez puis ajoutez le citron coupé en tranches. Chauffez le tout au micro-ondes 10mn en remuant régulièrement pour éviter les éclaboussures.

Augmenter l'arôme du café



encore mieux apprécier votre café avec son goût et son arôme ainsi relevés !

Pour améliorer l'arôme du café, placez un grain de gros sel dans la mouture. Vous pourrez

Mots Fléchés N°3733

L'Homme n'aurait pas 5, mais bien 9 sens !

L'être humain ne serait pas sensible aux mêmes odeurs perçues par les autres mammifères.

Depuis l'Antiquité, il est communément admis que l'humain possède cinq sens : le toucher, l'ouïe, l'odorat, la vue ainsi que le goût. Cependant, les scientifiques s'accordent de plus en plus à remettre cet élément en question, pour porter le nombre des sens à neuf !

Les cinq sens de l'être humain est une notion en vigueur depuis le *Traité de l'âme* (livre II), un ouvrage de l'illustre philosophe grec Aristote. A l'époque, les sens identifiés ont été considérés comme un ensemble de capacités permettant d'identifier et d'obtenir des informations sur notre environnement afin de mieux l'appréhender, c'est pour cette raison qu'il était question de sens « externes ».

4 sens internes

Plus de 2.000 ans après, la science admet désormais que nous possédons non pas cinq mais neuf sens. Quels sont-ils ? Selon François Le Corre, docteur spécialiste des sens à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) et auteur de la thèse intitulée *Distinguishing the senses : indi-*



viduation and classification (2014), il existerait quatre autres sens dits « internes » que nous utilisons également : L'intéressé explique que « l'expérience que nous avons de notre monde, ou de notre environnement direct, n'est pas unisensorielle mais bien plutôt multisensorielle », et affirme avoir découvert que « la perception auditive pouvait être fortement influencée par la perception visuelle, ou encore que la perception auditive pouvait influencer notre perception gustative », des

propos recueillis par *France Culture*.

François Le Corre a également indiqué que la science avait « trop longtemps négligé les sens qu'on appelle internes au profit des sens qu'on dit externes, parce qu'observables », et que désormais, il existe « un large consensus chez les scientifiques de type "sciences dures" en faveur de l'hypothèse qu'il existe plus de cinq sens ».

Ainsi, les quatre sens internes à ajouter aux cinq sens externes sont la thermocep-

tion, la nociception, la proprioception et l'équilibration. La thermoception n'est autre que la capacité à ressentir les températures, la nociception permet de ressentir la douleur, la proprioception (ou kinesthésie) est la capacité à localiser nos propres membres et, enfin, l'équilibration est celle permettant de maintenir notre équilibre. Si ces facultés sont une évidence pour tous, il faut savoir que désormais, celles-ci sont considérées comme des sens à part entière.

Sasha, le bébé rhinocéros laineux reconstitué plus de 34.000 ans après sa mort



Des scientifiques russes viennent de redonner vie à la dépouille d'un animal tout droit venu de l'âge de Glace : le rhinocéros laineux. Retrouvés congelés dans le sol sibérien en 2015 par un chasseur, les restes de Sasha, un bébé de quelques mois, ont désormais retrouvé leur aspect originel. Ils devraient

permettre d'en savoir plus sur cette espèce animale méconnue. Son nom est Sasha. Il mesure 80 centimètres de haut, pour un 1,50m de long. Une carrure bien imposante, qui étonne pour ce bébé âgé d'à peine sept mois. La dépouille a été retrouvée congelée dans le pergélisol sibérien en 2015 par un chasseur russe,

Alexander Banderov, surnommé "Sasha" par ses proches. Le nom de baptême du petit rhinocéros était, donc, tout trouvé.

Un nettoyage révélateur

Conservée précieusement depuis, il aura fallu attendre

décembre dernier pour qu'une équipe de paléontologues de l'Académie des sciences de Russie s'attèle à lui redonner vie. Pour y parvenir, les scientifiques ont commencé par soigneusement nettoyer les restes de Sasha. Leur étonnement fut de taille lorsqu'ils découvrirent un pelage blond vénitien caché sous la boue grisâtre qui recouvrait depuis des millénaires les poils de l'animal préhistorique. Après ce soigneux toilettage, la toison laineuse, à l'aspect désormais proche de son état originel, a pu rejoindre le crâne, la bouche, les narines, l'unique œil et la seule oreille parvenus jusqu'à nous depuis la mort de Sasha, et former ainsi un animal empaillé plus vrai que nature. Sasha pourrait désormais permettre d'éclaircir certains mystères qui entourent encore la famille à laquelle il appartient. Première énigme à résoudre : la

raison pour laquelle les rhinocéros laineux n'ont pas franchi la Béringie, le pont terrestre qui reliait autrefois l'Alaska à la Sibérie, ancêtre de l'actuel détroit de Bering, l'étroit bras de mer situé aujourd'hui entre l'Amérique du Nord et l'Asie. D'autres espèces, elles, l'avaient traversée au Pléistocène, mais Sasha et ses congénères, contrairement à leurs contemporains, mammoths laineux, rennes et autres bisons des steppes, avaient semble-t-il développé des adaptations pour faire face au climat de l'époque. Une acclimatation sans pareil qui n'a pourtant pas épargné l'espèce de son sort final : l'extinction. Les raisons de la disparition des rhinocéros laineux taraudent encore les scientifiques. Une étude, parue en août dernier, laisse à penser qu'une anomalie génétique en est à l'origine.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FIXATION DE L'AZOTE

Inventeur : Fritz Haber

Date : 1918

Lieu : Allemagne

Le procédé de développement de la fixation de l'azote, basée sur la synthèse de l'ammoniac découverte par le chimiste allemand, a été d'une importance cruciale dans la révolution verte. C'est grâce à cette dernière que sont nés les engrais modernes.



TAKEN 3



21h00



L'ex-agent spécial Bryan Mills voit son retour à une vie tranquille bouleversé lorsqu'il est accusé à tort du meurtre de son ex-femme, chez lui, à Los Angeles. En fuite et traqué par l'inspecteur Dotzler, Mills va devoir employer ses compétences particulières une dernière fois pour trouver le véritable coupable, prouver son innocence et protéger la seule personne qui compte désormais pour lui - sa fille

HOMEFRONT



21h00



À la suite d'une mission d'infiltration défilante dans le milieu des motards, Phil Broker, agent fédéral associé à la lutte antidroque, décide de prendre sa retraite dans un endroit tranquille en Louisiane avec sa fille, Maddy. Après un différend entre la gamine et un élève de sa classe, il se met à dos la mère du garçon. Celle-ci demande à son frère, «Gator», un petit truand, de donner à Phil une bonne frayeur. Sa riposte vigoureuse éveille les soupçons de Gator qui ne tarde pas à découvrir le rôle joué par Phil dans l'arrestation du chef du gang des motards et alerte ces derniers. Phil n'a plus d'autre choix que de reprendre les armes

FAITES ENTRER L'ACCUSÉ



21h00



Deux cadavres dans les hortillonnages d'Amiens en à peine sept mois ! Deux hommes dont le corps a été retrouvé flottant dans ce réseau de canaux qui irrigue la ville. Voilà de quoi occuper la police... A sa mort, en janvier 2011, Julien Guérin avait vingt-deux ans. Alexandre Michaud, lui, il en avait vingt-quatre, quand il a été tué, en septembre 2011. Mais les deux hommes ne se connaissaient pas. L'un s'est noyé, étourdi par l'alcool et les médicaments. L'autre a été tué de deux balles. Le premier vivait depuis toujours à Amiens. Le second, d'origine lyonnaise, venait d'arriver dans la ville. En apparence, rien ne liait ces deux morts. Et pourtant !

SECRETS D'HISTOIRE
LA REINE MÈRE
A DU CARACTÈRE...

21h00



Blanche de Castille (1188-1252) n'est pas qu'une pieuse régente confite en religion même si elle est obsédée par le salut éternel de son fils couronné (le roi Louis IX, devenu Saint Louis). C'est une femme à la personnalité hors du commun qui domine le XIIIe siècle par son caractère et son courage. Comme son nom l'indique, elle naît en Espagne, et sa grand-mère n'est autre que la prestigieuse Aliénor d'Aquitaine. C'est cette grand-mère qui organise son mariage - à l'âge de 12 ans - avec le jeune prince Louis - qui n'en a que 13 -, fils de Philippe Auguste et héritier du trône.... Elle va donner douze enfants au prince Louis qui deviendra, entre-temps, le roi Louis VIII

LA SELECTION
DU MIDI LIBRE

DOUTE



21h00



En 1964, école catholique St Nicholas, dans le Bronx. Dynamique et charismatique, le père Flynn s'efforce d'assouplir les règles trop strictes de l'école, farouchement défendues depuis toujours par soeur Aloysius Beauvier. La supérieure mène l'établissement d'une main de fer, convaincue des vertus de la peur et de la discipline. Mais le vent du changement souffle, et l'école vient juste d'accepter son premier élève noir, Donald Miller. Lorsque le jeune soeur James confie innocemment à soeur Aloysius ce qu'elle perçoit comme l'intérêt un peu trop marqué du père Flynn pour Donald, la supérieure se lance dans une croisade personnelle afin de faire renvoyer le prêtre

MONTREUX COMEDY
FESTIVAL

21h00



En présentant le gala de clôture à Montreux, Rachid Badouri réalise l'un de ses plus grands rêves. Et le bon génie de l'humour québécois va réaliser les vôtres avec l'aide des meilleurs humoristes du moment : Artus, Éric Antoine, Waly Dia, Djal, Issa Doumbia, Shirley Souagnon, Bun Haye Mean, Donel Jacksman, Gérémy Crédeville et la participation de Bigflo & Oli, l'un des groupes de rap les plus en vue du moment. Rachid Badouri promet à son public ce qu'il promet à toutes ses conquêtes : une nuit de rêve, sans limite, sans prise de tête, et surtout, sans lendemain

MARIÉS
AU PREMIER REGARD

21h00



Depuis trois ans, de nombreux couples ont tenté l'expérience dans le but de trouver l'amour. L'année dernière, la science avait réuni Charline et Vivien en estimant leur taux de compatibilité à 78%. Le procédé a fonctionné pleinement car aujourd'hui, un an après, Charline et Vivien sont plus amoureux que jamais. C'est pour vivre la même histoire d'amour que, cette année encore, des milliers de célibataires ont mis leur destin entre les mains de la science et vont peut-être, eux aussi, enfin connaître le bonheur...

NEW YORK, UNITÉ
SPÉCIALE

21h00



Benson est persuadée que Rob Miller est responsable de la mort mystérieuse d'une fille dont le corps est retrouvé dans la Hudson River. Mais elle ne peut pas le prouver. Bien qu'il ne dispose pas de preuves tangibles, Stone décide malgré tout de traîner l'affaire en justice avant que Miller ne puisse passer à nouveau à l'acte



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MADONNA

UN INCROYABLE COUP DE POUCE À AYA NAKAMURA

Aya Nakamurasera l'une des têtes d'affiche de la prochaine édition de Coachella aux côtés de certains des plus grands noms de la musique tels que Frank Ocean, Travis Scott, Calvin Harris, Lana Del Rey, Disclosure et bien évidemment Rage Against the Machine. Le rêve ne s'arrête pas là pour elle ! Vendredi, elle a eu l'immense surprise de découvrir que la superstar Madonna lui avait rendu un bel hommage. Dans une vidéo, on peut voir les filles de la reine de la pop entonner - par cœur ! - le célèbre titre Djadjad' Aya Nakamura.



Michelle Williams
ENCEINTE DE SON 2^e ENFANT ET FIANCÉE
AVEC UN NOUVEAU CHÉRI !

Interviewée par le magazine TV Grandes Chaînes dont elle fait la couverture, Hélène Rollès a fait de très rares confidences sur ses enfants et a fait savoir qu'elle n'hésitait pas à mettre sa carrière de chanteuse entre parenthèses pour leur consacrer le plus de temps possible et ce, au détriment de ses fans.



Margaux

(N'oubliez pas les paroles) éliminée :
Ce que lui a murmuré Nagui

La Maestra de N'oubliez pas les paroles a été éliminée lundi 3 février 2020, après 59 victoires et 530.000 euros de gain. Après l'annonce de son départ, la belle blonde de 24 ans a eu bien du mal à retenir ses larmes. Très vite, Nagui l'a prise dans les bras. Ce dernier en a profité pour lui murmurer quelques mots à l'oreille. Interrogée par Télé Star, la Bretonne a révélé ce qu'il lui avait dit. "Il m'a dit : 'Tes blagues pourries vont me manquer'", a-t-elle expliqué dans un premier temps.

Fadjr	06h14
Dohr	13h02
Asr	15h58
Maghreb	18h24
Icha	19h44

APPEL AU CESSEZ-LE FEU EN LIBYE

LES BELLIGÉRANTS POURSUIVRONT LES POURPARLERS

Réunis à Genève sous l'égide de l'Onu, les belligérants de la crise en Libye, se sont mis d'accord, samedi dernier, sur la nécessité de poursuivre leurs discussions en vue d'aboutir à un cessez-le-feu durable. "La première session de pourparlers, entamée le 3 février s'est achevée, samedi", signale un communiqué la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), précisant que "les deux parties se rencontreront à nouveau à partir du 18 février". "La bonne volonté des deux parties lors de cette première session a motivé la Manul à proposer une nouvelle date pour la poursuite de ces pourparlers", a indiqué l'Onu. Lors de la première session, les belligérants ont admis la nécessité de transformer la trêve en vigueur en Libye, en un cessez-le-feu durable, en dépit de "quelques points de divergence", a indiqué l'émissaire de l'Onu

pour la Libye, Ghassan Salamé. "Des progrès ont été faits sur de nombreux sujets importants et nous avons devant nous des convergences dans plusieurs domaines", a indiqué celui-ci au quatrième jour de tractations entre hauts responsables militaires des deux parties. Le chef de la mission onusienne a toutefois estimé qu'il restait encore à "apporter des précisions au projet final et à régler deux ou trois points de divergence", sans préciser lesquels, pour arriver à un accord devant être entériné par les deux parties. Se félicitant que les deux belligérants aient accepté de transformer la trêve en un cessez-le-feu durable, M. Salamé avait, par ailleurs déploré que les envois d'armes et de "combattants étrangers" n'aient pas cessé en Libye, faisant référence, à ce propos, à une "ingérence étrangère croissante".



TRAVAILLEURS MAGHRÉBINS EN FRANCE

INDÉSIRABLES À AIR FRANCE, RENAULT, ACCOR...

C'est un constat qui va, sans doute, relancer la polémique sur la discrimination à l'embauche dont sont victimes des ressortissants originaires des pays du Maghreb. Plus grave encore, c'est le gouvernement français lui-même qui accuse pas moins de sept grandes entreprises de pratiquer la "discrimination à l'embauche" envers des candidatures à consonance maghrébine. Il s'agit d'Air France, Accor, Altran, Arkéma, Renault, Rexel et Sopra Steria, qui sont soupçonnées par le gouvernement de "discrimination à l'embauche" à la faveur

d'une campagne de testing. C'est en tout cas le résultat glaçant auquel est parvenue une étude conduite par des chercheurs de l'université de Paris-Est-Créteil entre octobre 2018 et janvier 2019 qui sera bientôt mise en ligne. Selon les ministères du Travail, du Logement et le secrétariat aux Droits des femmes qui ont présenté ces résultats jeudi dernier, il s'agit du "plus grand testing jamais réalisé en France sur l'emploi". "En 2016, un précédent testing qui portait sur un envoi bien moins nombreux de candi-

datures avait épinglé AccorHotels et Courtepaille. La question du - name and shame - qui consiste à pointer du doigt telle ou telle entreprise fait débat", indique-t-on. Ainsi sur l'ensemble des entreprises testées, il est estimé que "le taux de succès du candidat dont le nom a une consonance maghrébine est de 9,3 % contre 12,5 % pour le candidat avec un nom à consonance européenne. Un taux qui représente 25 % en moins de chance d'avoir une réponse -de bonne réception ou donnant une information -" indiquent les ministères, selon la même source.

GENDARMERIE NATIONALE

Nordine Gouasmia succède à Smaïl Serhoud

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a désigné dimanche le général Nordine Gouasmia en tant que chef d'état-major de la Gendarmerie nationale, pour succéder à Smaïl Serhoud. A noter que le général de brigade Gouasmia occupait précédemment le poste de commandant des Gardes-frontières.

ATTENTAT

KAMIKASE CONTRE UN DÉTACHEMENT DE L'ANP

1 mort déploré à Bordj-Badji- Mokhtar

Un détachement de l'ANP a été la cible, hier à 10h50, à Bordj-Badji-Mokhtar d'un kamikaze à bord d'un véhicule piégé. Le militaire chargé du contrôle de l'accès est fort heureusement parvenu à faire avorter la tentative d'entrée en force du véhicule, que le kamikaze a fait exploser, causant la mort du militaire en faction. Suite à ce lâche attentat, le général-major Saïd Chanegriha adresse ses sincères condoléances à la famille et aux proches du chahid.

MOUDJAHID DE LA PREMIÈRE HEURE

Nemir Mohammed s'est éteint samedi soir

Le moudjahid Nemir Mohammed, dit Abdelhafid, est décédé samedi soir à son domicile situé dans la commune de Maoussa de la wilaya de Mascara à l'âge de 89 ans a-t-on appris auprès de l'Organisation nationale des moudjahidines à Mascara. Le défunt, né le 13 mars 1931 à Tighennif, a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956 et a assumé plusieurs missions au sein des structures de la Révolution. Il fut promu au grade de sous-lieutenant et fut désigné, grâce à son niveau d'instruction à l'époque, commissaire politique de la 1^{re} Région de la 6^e Zone à la 5^e Wilaya historique jusqu'à l'Indépendance. Le défunt a participé à plusieurs batailles à Tissemsilt, dont celle ayant détruit plusieurs fermes des colons, et ce, aux côtés des moudjahidines dans la nuit du 22 au 23 septembre 1956. Le défunt, qui a été membre du secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines à Mascara, a été inhumé dimanche au cimetière Sid-Ahmed-Trari de Tighennif.

PROCÈS EN APPEL AU TRIBUNAL MILITAIRE DE BLIDA

Toufik se justifie, Tartag absent...

Le procès en appel de Saïd Boutefflika, Mohamed Mediène, Athmane Tartag et Louisa Hanoune s'est ouvert dimanche au tribunal militaire de Blida et ce après validation de la demande portant appel du jugement, a appris l'APS de sources proches du procès. Il y a eu peu d'échos ayant filtré au moment où nous mettons sous presse. Il semblerait que Tartag ne se soit pas présenté au moment où Toufik a revendiqué la paternité de la lutte contre la corruption. Les accusés sont poursuivis pour des faits commis dans une enceinte militaire qualifiés par la loi de crimes de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité militaire et de complot contre l'autorité de l'État, faits prévus et réprimés respectivement par l'article 284 du code de la justice militaire et les articles 77 et 78 du code pénal. Le procès intervient suite à l'interjection d'appel par le collectif de défense auprès de la cour d'appel militaire, lequel a été validé. A cet effet, un dispositif sécuritaire a été mis en place autour du tribunal militaire qui connaît également la présence de nombre de médias. Pour rappel, le tribunal militaire de Blida avait condamné, le 25 septembre dernier, ces quatre accusés à quinze ans de réclusion criminelle.